

Centre Copie

داخل كلية الآداب

INITIATION A LA LINGUISTIQUE

Semestre 4

Pr. A. El Moutassir

Introduction

Qui est-ce que le langage ?

Qu'est-ce que la linguistique ?

Les écoles linguistiques

Saussure et le structuralisme

Ecole de Prague

Théorie générative du langage de Chomsky

Langue et Parole

La linguistique de l'énonciation

Centre Copie

داخل كلية الآداب

5/4

Pr: EC Moutassir

m

Centre Copie

داخل كلية الآداب

Centre Copie

داخل كلية الآداب

3100

Qu'est-ce que le langage ?

La communication non verbale est présente dans le monde animal. Les animaux communiquent entre eux par les gestes (un chimpanzé tend la main pour demander de la nourriture), des postures (le loup tend le cou en signe de soumission), des odeurs (l'odeur d'urine sert chez les félins à marquer leur territoire), des cris (d'alerte, de joie, de colère chez les singes), sans parler des sifflements (d'oiseaux), et autres brames, glossements, caquetages et beuglements.

Mais plusieurs différences essentielles séparent le langage de la communication non verbale.

Tout d'abord, chaque signal non verbal – gestes, cris, postures – est associé à un seul message (le claquement de bec est un signe de colère et d'agressivité chez l'oie). Et le répertoire des messages est assez limité : les animaux utilisent des signaux pour appeler (une mère appelle ses petits, un mâle sa femelle), pour alerter (un cri), pour agresser et se défendre (posture d'attaque), faire la cour (offre), saluer. En revanche, le langage humain permet de construire une infinité d'énoncés différents – d'une pièce de Shakespeare à un mode d'emploi de machine à laver. Cette capacité créatrice du langage est due à deux caractères spécifiques.

a) Du point de vue de sa construction, le langage est bâti sur le principe d'une «double articulation». La première articulation concerne des unités de sens que sont les monèmes (ou morphèmes). Ainsi, le mot «partira» est composé de deux morphèmes : «parti» qui indique l'action de partir, «ra» qui indique que l'action se situera dans le futur, qui permettent par associations de construire une infinité d'énoncés différents (comme on compose une infinité d'airs de musique à partir de quelques notes). La seconde articulation concerne les phonèmes qui sont des unités sonores distinctives. Ainsi, les mots «pas» et «bas» se distinguent par deux phonèmes /p/ et /b/ (1).

b) Le propre du langage humain est de renvoyer à des représentations mentales, exprimées sous forme de symboles. «Le langage représente», écrit Emile Benveniste, la forme la plus haute d'une faculté qui est inhérente à la condition humaine, la

1. La théorie de la double articulation du langage est due au linguiste André Martinet. Notons que la décomposition du langage humain en «phonèmes» distincts n'est pas une propriété unique du langage humain. Le chant des oiseaux est composé d'une gamme de notes, qui permettrait a priori d'établir une infinité de mélodies différentes.

faculté de symboliser. Entendons par là, très largement, la faculté de représenter le réel par un «signe» et de comprendre le «signe» comme représentant le réel, donc d'établir un rapport de «signification» entre quelque chose et quelque chose d'autre.» (2)

Chez les animaux, ni la structure de l'instrument de communication (fait de cris, de gestes...) ni les aptitudes mentales ne permettent de raconter une histoire. Les expériences d'apprentissage du langage des signes à des chimpanzés montrent qu'ils peuvent apprendre de 200 à 300 mots, et qu'ils sont capables d'en associer deux ou trois (« Washoe veut poupée» ou «joue ballon»). Mais ils ont beaucoup de mal à construire des phrases grammaticalement correctes. Sur tout, ils se servent des mots appris uniquement dans le cadre de demande (« donne pomme»), ou de jeux de questions/réponses simples (à la question «Sarah, de quelle couleur est ce ballon?», la guenon Sarah répond : «Jaune»). Mais on est loin des milliers de mots acquis par les enfants en quelques années. Et surtout des constructions grammaticales complexes («Maman, tu l'as mis où mon pantalon marron clair?» ou «Bon sang, j'ai encore oublié de fermer à clé la porte d'entrée!»).

De plus, jamais les singes n'utilisent les mots appris pour poser des questions sur le monde, du type : «Qu'est-ce que c'est?» ou «Qu'est-ce qu'il fait ton père dans la vie?». De là à faire un discours comme sait le faire Fidel Castro (qui dure de cinq à dix heures), ou réciter le *Mahabharata*, le grand récit épique indien dont la longueur est de 5 fois celle de la Bible (et que certains récitants connaissaient par cœur).

Pourquoi parle-t-on ?

Le langage sert à échanger des informations, dira-t-on. Pas uniquement. D'abord, parce qu'il arrive que l'on parle tout seul, sans donc chercher à communiquer avec autrui. Ensuite, on se parle aussi parfois sans échanger d'information. Par exemple quand on dit «Bonjour!». Parfois, on ne fait qu'exprimer une émotion : «Ho, mon dieu!» ou «Putain de m...». Le linguiste Roman Jakobson (1896-1982) a proposé de distinguer six fonctions du langage :

– la fonction référentielle qui consiste à délivrer une information (« Moscou est la capitale de la Russie» ou «Il y a de la

2. E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 2 tomes, 1976-1980.

- bière dans le frigo»);
- la fonction émotive ou « expressive » qui traduit une émotion (« Tonnerre de Brest ! », « Hourra ! »);
 - la fonction phatique ou « de contact » qui vise simplement à établir, maintenir ou entretenir un contact (« Allô ? », « Coucou ! », « Ça va ? », « Merci »);
 - la fonction « poétique » vise la recherche du beau (« *La Terre est bleue comme une orange* »);
 - La fonction conative qui vise à agir sur un destinataire (« Pousse-toi de là ! », « Passe-moi le sel ! »);
 - la fonction métalinguistique consiste à réguler son propre discours (« Tu vois ce que je veux dire ? », « Je voulais dire que... »).

On peut imaginer d'autres usages de la parole. Dans un ouvrage récent, Jean-Louis Dessalles avance l'idée que le langage est né, non pas pour échanger des informations utiles mais surtout pour raconter des histoires inédites (« Tu connais la nouvelle ? »). Selon cette hypothèse, le langage serait donc une forme de mise en scène de soi. Il aurait une fonction « politique » : donner une prime aux bavards et aux beaux parleurs (3).

Combien existe-t-il de langues dans le monde ?

Les estimations varient selon les auteurs entre 4000 et 6000 langues. L'importance de ce chiffre peut surprendre, dans des pays où règne le monolinguisme (France), ou la coexistence de plusieurs langues (2 en Belgique et au Canada, 4 en Suisse). Mais c'est oublier que certains États abritent un très grand nombre de langues différentes. On compte 410 langues au Nigeria, 380 en Inde, 200 au Cameroun, en Australie et au Brésil. La palme revient à la Papouasie-Nouvelle Guinée avec 850, et l'Indonésie avec 670. Certaines de ces langues sont parlées par un tout petit nombre de locuteurs (500 langues sont parlées par moins de 100 personnes). C'est le cas dans les tribus papoues, amérindiennes ou d'aborigènes, qui ont vécu longtemps dans un relatif isolement géographique.

Pour les spécialistes, l'une des difficultés dans l'estimation du nombre de langues est de se mettre d'accord sur une définition partagée de ce qu'est une langue, et notamment sur la distinction entre un dialecte et une langue. On a dit qu'« une

3. J.-L. Dessalles, *Aux origines du langage*, Hermès Science, 2000.

langue, c'est un dialecte avec une armée et une police»; une langue serait donc un dialecte qui a pris le pouvoir dans un pays. En général, les dialectes sont des façons de parler qui ont suffisamment de ressemblance entre eux pour créer un univers d'intercompréhension. C'est le cas des dialectes arabes parlés en Tunisie, Libye, Algérie ou Maroc. De la même façon, en Espagne, le castillan et le catalan sont deux dialectes, dont l'un - le castillan - a été érigé au rang de langue officielle.

Comment naissent et se transforment les langues ?

Existe-t-il une « langue-mère » qui serait à l'origine de toutes les langues du monde ? La question de l'origine des langues reste une énigme qui fait l'objet de nombreux débats actuellement (voir chapitre IV).

En ce qui concerne l'apparition de nouvelles langues, on en est réduit à des hypothèses. Le cas des langues créoles constitue une particularité éclairante. Certaines sont apparues très récemment et on dispose de quelques informations sur leur naissance. Ainsi les créoles des Caraïbes sont nés au XVII^e et XVIII^e siècle à la suite du mélange de populations d'esclaves venus de régions très différentes d'Afrique. Des milliers de gens qui ne parlaient pas la même langue, se sont retrouvés dans les plantations; ils ont inventé de nouvelles façons de parler en empruntant à leur langue d'origine et à celle des colons (français ou anglais). Mais les linguistes notent que les langues créoles ne sont pas de simples mélanges composites de mots ou de règles venus de langues diverses. Elles se sont rapidement constituées en un système avec leur cohérence interne, leur vocabulaire propre marqué par des régularités de prononciation, des règles régulières d'organisation des phrases. Autre constat, l'inventivité des hommes est très forte. Car à partir de matériaux épars, ils peuvent en une ou deux générations reconstruire une langue nouvelle.

On doit admettre que les langues nouvelles ne naissent pas *ex nihilo*. Elles résultent toujours de l'évolution, de la différenciation ou du mélange de langues existantes. Le français en est un bon exemple. Au X^e siècle, on parlait en France une variété de dialectes : au sud, les langues d'oc (les différentes variétés d'occitan) et au nord les langues d'oïl. Parmi ces dernières, il y avait le francien ou dialecte de l'Ile-de-France, parlé par les gens de la cour. La langue « savante », celle des clercs,

des prêtres, était le latin. D'où le nom de « Quartier latin », qui désignait au Moyen Âge le quartier des universités parisiennes. Le dialecte francilien est devenu la langue officielle à partir du X^e siècle. Puis, il devient une langue littéraire, Montaigne et Pascal étant parmi les premiers intellectuels à écrire en français. De la Renaissance au XVII^e siècle, le français littéraire ne cesse de se transformer, et il n'est pas encore bien codifié avant la création de l'Académie française en 1635. Dans les provinces françaises, on continue à parler différents dialectes, picard, béarnais, et leurs divers patois locaux. Il faut attendre le XX^e siècle pour l'unification linguistique, réalisée notamment par l'école primaire, qui a joué à l'égard de la langue le même rôle que l'Église à l'égard de la religion.

Comme toutes les langues, le français ne cesse de changer. D'abord parce que le vocabulaire évolue : des mots anciens disparaissent de l'usage (« Ventre sans gris », « espagnolette », « dextre », « s'esbaudir »), d'autres apparaissent (« email », « employabilité », « meuf », « judiciairement »). Certains mots changent de sens mais leur écriture reste la même (« chétif » voulait dire méprisable en ancien français). Les règles de grammaire subissent aussi des inflexions.

Mais le phénomène historique le plus marquant dans l'histoire des langues est celui de leur disparition massive à l'époque contemporaine. Claude Hagège estime qu'il disparaît environ 25 langues par an (4). A l'échelle de la planète, ce n'est pas la mondialisation qui fait disparaître les langues, comme on pourrait le croire. Historiquement, c'est la constitution des États qui contribue depuis deux siècles à leur disparition. En réalisant l'unité d'un pays, en constituant une administration ou une école, qui véhicule une langue officielle, les États contribuent à une réduction massive des langues d'une région. Ce qui se passe dans un pays comme le Nigeria où la Papouasie aujourd'hui, est comparable à ce qui passait en France au XVIII^e et XIX^e siècle, où coexistait encore une grande diversité de dialectes : le champenois, le lorrain, le normand, le poitevin, l'auvergnat, l'occitan, le provençal, le gascon, le morvandou, etc. A cela s'ajoute l'ouverture des communautés tribales qui vivaient en relative autarcie dans certaines régions du monde (en Afrique noire, Indonésie, Amazonie), et qui sont maintenant intégrées dans des ensembles plus vastes (par exode rural,

4. *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob, 2000.

urbanisation ou scolarisation). Si leur disparition semble inéluctable, des linguistes se mobilisent pour les recueillir et les décrire. Face à ce déclin, certaines communautés s'attachent à faire revivre des langues ou à les défendre en exigeant leur enseignement, leur maintien dans les documents officiels : c'est le cas du corse et du breton en France, mais aussi de nombreuses langues amérindiennes ou d'Océanie.

Comment fonctionnent les langues ?

Ferdinand de Saussure a fait entrer la linguistique dans une nouvelle ère au début du XX^e siècle, en imposant l'idée qu'une langue forme un tout structuré, dont les éléments prennent sens les uns par rapport aux autres. Une langue n'est pas une accumulation désordonnée de mots et de règles de grammaire, légués par l'histoire, et qui se transforment au cours du temps. Tous les éléments d'une langue sont assemblés et possèdent une organisation, une « structure » interne. Voilà pourquoi on parle de « structuralisme » à propos de l'approche inaugurée par F. de Saussure. A sa suite, un des buts majeurs de la linguistique sera de dévoiler ces structures.

Le langage est construit sur une architecture que les linguistes décrivent en plusieurs niveaux.

- le niveau phonologique est celui de la production des sons et leur signification (5). Le cercle de Prague (dont Nicolas Troubetsky et Roman Jakobson sont les membres les plus connus) va s'attacher à l'étude phonologique. Son travail consistera à décomposer la langue en unités phonologiques élémentaires (les phonèmes) et assigner à chacun une fonction dans le cadre de la communication. En français, il existe 34 phonèmes différents qui permettent, par associations de créer quelques dizaines de milliers de mots différents.

- le niveau morphologique correspond à la structuration des mots. Dans la plupart des langues, pour fabriquer un mot, il faut combiner entre eux plusieurs éléments. Ainsi, le mot « prédisposition » peut être décomposé en parties différentes pré-dis-posit-ion, qu'on appelle des morphèmes (6). Le morphème « posi » est dit « lexical » car il est une variante du mot « poser ». Les morphèmes « pré », « dis », « tion » sont gram-

5. Voir dans les mots clés en fin d'ouvrage la distinction entre phonétique et phonologie.
6. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

maticaux et se divisent en plusieurs genres, dérivationnel (préfixe, suffixe) ou flexionnel.

- le niveau syntaxique correspond à la construction grammaticale de la phrase. On peut décrire au niveau de la grammaire courante, celle apprise à l'école et qui définit les fonctions des mots - verbes, sujets, adverbes, et leurs accords. A un niveau plus profond, on peut classer les langues selon leur organisation syntaxique. Ainsi le français, comme l'anglais ou l'allemand reposent sur un ordre SVO (Sujet, Verbe, Complément), tandis que l'hébreu, le thaï ou le gallois sont de type VSO; les langues de Polynésie ou le malgache sont de type VOS, etc. Il existe d'autres classifications possibles (isolantes, agglutinantes, flexionnelles). A un niveau plus profond encore, des tentatives visent à dégager des structures syntaxiques communes à toutes les langues. C'est le cas des grammaires génératives ou des grammaires formelles (voir la Question suivante).

- le niveau sémantique renvoie à la signification des mots, des phrases. Comment se forme le sens des mots «poule», «néant», «incroyable», ou «croquignole»? L'idée qu'un mot renvoie directement à une réalité extérieure se heurte à une objection : le mot «néant» ou «croquignole» ne renvoie à aucune réalité objective. Les mots font-ils alors référence à des représentations mentales clairement définies? Prennent-ils sens les uns par rapport aux autres? Voilà le type de questions auxquelles cherche à répondre la sémantique.

A propos de ces différents niveaux du langage, un débat oppose les linguistes pour savoir si on peut vraiment isoler la sémantique de la syntaxe.

Y a-t-il des lois universelles du langage?

Face à la diversité des langues, l'infinie richesse des phrases possibles, l'esprit humain, avide de simplicité et d'unité, se pose la question : existe-t-il des invariants linguistiques, des règles générales d'organisation, des unités de sens qui transcenderaient la diversité des langues? C'est une grande question non résolue. Il est possible d'avancer que pour les langues, comme pour les êtres humains, toutes se ressemblent et en même temps elles sont toutes différentes. D'un côté, toutes les langues se ressemblent puisqu'il est toujours possible de traduire plus ou moins fidèlement un texte d'une langue à une autre. Ce texte par exemple pourrait trouver son équivalent en russe, malgache,

voire en iroquois. Mais toutes les langues sont aussi différentes, car le sens des mots ne se superpose jamais exactement d'une langue à l'autre (problèmes que connaissent bien les traducteurs).

La possibilité d'intercompréhension entre les langues invite à se demander s'il existe, au-delà des différences évidentes entre langues, des «invariants» ou lois universelles du langage.

Cette recherche a pris plusieurs directions.

– Une première orientation porte sur le sens des mots. Selon la thèse du relativisme linguistique défendue par Edward Sapir, chaque langage a sa façon à lui de découper le monde. Là où les esquimaux utilisent plusieurs mots pour dire «neige», d'autres populations n'en auront qu'un. Il en va de même pour la dénomination des couleurs et leurs nuanciers. Cette thèse a cependant été discutée par la suite (voir p. 189). A propos des noms de couleurs, des recherches ultérieures ont montré qu'au-delà de la variété du vocabulaire, il existait tout de même un répertoire unique, de «couleurs de base», reconnues comme telles par tous les peuples. L'anthropologie cognitive suppose qu'il existe des concepts universels qui résultent d'une configuration commune du cerveau humain. C'est ainsi que toutes les sociétés ont un mot pour dire «âme» ou pour distinguer le masculin et le féminin. Mais ces mots ont-ils exactement le même sens d'une langue à l'autre? On retombe sur le problème initial.

– Y a-t-il des invariants grammaticaux? Noam Chomsky a postulé l'existence d'une grammaire profonde qui serait commune à toutes les langues du monde. Elle reposerait sur une capacité à produire des phrases organisées selon quelques principes de constituants fondamentaux (Groupe verbal, Groupe nominal, déterminant, etc.). Cela dit cette recherche, au bout de 40 ans et plusieurs reformulations, n'a pas abouti.

A ce jour, la recherche de véritables universaux du langage n'a pas donné de résultats très probants, mis à part quelques généralités (dans toutes les langues, il y a des phrases affirmatives, négatives, interrogatives). Une autre voie de recherche consiste à délaïsser la recherche de vrais universaux pour se consacrer à l'étude des degrés de similitudes plus ou moins fortes entre langues (7).

7. C. Hagège, *La structure des langues*, «Que sais-je?», Puf, 1999; ou dans un autre registre R. Fuchs, «Universalisme et relativisme en linguistique», *Sciences Humaines*, hors série n° 35, septembre-octobre-novembre 2001.

D'où vient le sens des mots ?

A priori la réponse est simple : le mot sert à décrire le monde. Les mots «chien», «table», «rouge» désignent un animal, un objet, une couleur de la réalité. Le mot serait donc comme une étiquette que l'on pose sur un objet.

Mais, dans les affaires humaines, les choses ne sont jamais si simples. Le mot «chien» ne désigne pas un animal particulier (Viky, le caniche de la voisine ou Aristote, le labrador de mon oncle, sont deux animaux très différents, par la taille, la couleur...). Le mot «chien» renvoie à une catégorie générale pensée et non directement au réel perçu. De plus, il est évident que certains mots n'ont pas d'équivalents dans le monde extérieur : «Dieu», «passion», «institution», «remarquable»...

Faut-il donc admettre que le sens des mots, ne renvoie pas à des objets mais à des représentations mentales? A une idée ou un «objet mental» correspondrait un mot. Le mot «rouge» renvoie à la couleur que je perçois comme rouge, et le mot «blanc» à la couleur perçue blanche.

Mais, là encore les choses se compliquent. Car si le «vin rouge» correspond bien à la boisson alcoolisée de couleur rouge, ce n'est pas le cas du «vin blanc» dont la vraie couleur est plutôt jaune. Ici, le mot blanc ne renvoie donc ni à une réalité extérieure, ni à l'image mentale d'une couleur : elle prend sens dans un rapport d'opposition entre deux mots : rouge/blanc.

Et que dire des mots qui peuvent avoir deux sens très différents : comme table (le meuble) ou table (de multiplication). Dans ce cas, seul le contexte d'énonciation permettra de comprendre le bon usage (« Va mettre la table ! »).

Parfois même, le sens d'un mot ou d'une phrase est sous-entendu. C'est-à-dire que la signification réelle est implicite, différente de la signification explicite. Ainsi la phrase «il est déjà 11 heures!» peut être considérée comme un simple constat. Mais si cette phrase est prononcée par Margerie, à l'adresse de Jonathan, au cours d'une soirée, elle signifie implicitement «J'ai envie de rentrer».

Comprendre la signification réelle de cette phrase, suppose donc de ne pas s'intéresser simplement au contenu explicite de la phrase (sémantique) mais de s'intéresser au contexte d'énonciation.

Le langage est-il le reflet de la pensée ?

L'idée d'une identité entre le langage et la pensée est profondément ancrée dans la culture occidentale. «*Au commencement était le verbe*», ainsi débute l'Évangile de saint Jean.

On trouve cette thèse exprimée tout au long de l'histoire de la philosophie. Chez les Grecs, le *logos* désigne à la fois la parole et la pensée (ou plus globalement la connaissance). Au XX^e siècle, des auteurs comme Maurice Merleau-Ponty défendront la thèse de l'identité langage-pensée au motif que pour penser, il faut utiliser des symboles, et que tous les symboles prennent la forme des mots du langage. La même idée est exprimée par un linguiste comme E. Benveniste.

Cette thèse a été fortement contestée récemment. En effet, une série d'arguments semblent montrer qu'il existe une «pensée sans langage».

– Quand on joue aux échecs, on doit imaginer le déplacement des pièces, les nouvelles positions, les stratégies possibles de l'adversaire. Ce type de pensée passe par une représentation spatiale qui fait appel aux images plutôt qu'aux mots. De nombreuses expériences sur la pensée spatiale (expérience de «rotation mentale» de cubes par exemple) suggèrent que l'on peut penser sans avoir recours au langage.

– Un autre argument en faveur de la pensée sans langage s'appuie sur le décalage que tout le monde peut ressentir entre ce que l'on dit et ce que l'on pense. Le cas le plus banal est celui du «mot sur la langue». On pense à une personne (un acteur de cinéma, un homme politique, un ami,...), on le voit devant les yeux, on sait ce qu'il fait, on peut dire beaucoup de choses de lui, mais on ne retrouve plus son nom... On peut donc penser à quelqu'un sans se rappeler par le mot qui le désigne. Les témoignages d'aphasiques, personnes qui ont perdu l'usage de la parole suite à une lésion du cerveau et qui continuent pourtant à mener une vie presque normale : faire des projets, organiser leurs activités, travailler, faire la cuisine, bricoler, penser à leurs amis, leurs parents... montrent également que l'on peut penser sans langage (8).

Le langage ne serait donc qu'une façon parmi d'autres pour la pensée de s'exprimer? C'est la thèse défendue par le psychologue Jean Piaget pour qui le langage est l'expression d'une

aptitude plus générale : la «fonction symbolique». Elle apparaît chez l'enfant vers deux ans et s'exprime à travers plusieurs aptitudes mentales : les images mentales, le jeu, l'imitation différée, le dessin, et enfin le langage. Reste à savoir alors, dans cette hypothèse, s'il n'est qu'un sous-produit de la pensée ou s'il possède tout de même ses contraintes propres et une «autonomie relative».

L'étude du langage appartient-elle seulement aux linguistes ?

La linguistique moderne s'est constituée au début du XX^e siècle en faisant du langage un objet d'étude autonome. Cette idée a été formalisée par F. de Saussure, qui postulait d'une part l'arbitraire du signe (c'est-à-dire le découplage entre la forme du mot et son contenu), et d'autre part l'organisation du langage en système (qui en fait une entité possédant ses propres lois).

À côté de la linguistique proprement dite, d'autres disciplines voisines ont vu le jour. Elles s'interrogent sur les liens entre le langage et la société, le langage et le fonctionnement du psychisme.

• – La neurolinguistique étudie notamment les bases cérébrales du langage. Elle a débuté avec les célèbres découvertes de Paul Broca (1824-1880) et Carl Wernicke (1848-1905) sur l'aphasie. Ils ont montré qu'une lésion de certaines aires du cerveau (situées dans le temporal gauche) conduisait à de sérieux troubles dans la compréhension ou la production du langage. Depuis, on a affiné les types d'aphasie; les études récentes confirment qu'il existe dans le cerveau des modules linguistiques différents (phonologiques...), dont les lésions entraînent des pathologies spécifiques.

– La psycholinguistique se préoccupe des liens entre le langage et les autres fonctions psychiques : mémoire, raisonnement, perception... Un de ses champs privilégiés concerne l'acquisition du langage. Un des principaux acquis de ces recherches concerne la précocité des aptitudes linguistiques chez le nourrisson. Par exemple, on sait que les premières semaines, il est capable de reconnaître et discriminer les sons de sa langue natale, les séquences de syllabes. De même, on s'aperçoit que les phases d'acquisition du langage sont similaires chez tous les enfants. Cela conduit de nombreux chercheurs à admettre qu'il existe des bases biologiques innées

pour l'acquisition du langage (et propre à l'espèce humaine).
– La sociolinguistique étudie les relations entre l'usage du langage et les différents milieux sociaux. On ne parle pas de la même façon dans les quartiers chics et dans la banlieue. C'est ce qu'avait montré William Labov, le père de la sociolinguistique dans les années 1960. Mais il n'y a pas une langue dégradée et une langue correcte, sophistiquée; le parler des banlieues peut être aussi complexe dans sa formulation que n'importe quelle autre forme d'expression (« Hé bouffon, t'a qu'à écouter comment qu'y sont graves poètes, les rapeurs d'l'a cité »).

Bien d'autres approches existent encore : la philosophie du langage, l'analyse de conversation, l'analyse de discours, l'informatique (TALN : Traitement automatique du langage naturel), la sémiotique, la pragmatique, la stylistique... Autant de facettes qui montrent que le langage ne peut se laisser enfermer dans le moule d'une seule approche.

SDF

(lap)

Centre Copie

داخا كلية الآداب

Initiation à la
linguistique

pr: EL Mounassir

Centre Copie

داخل كلية الآداب

NICOLAS JOURNET

LES LINGUISTIQUES DE LA COMMUNICATION**

Plus qu'à la langue elle-même, les nouvelles sciences du langage accordent leur attention à l'usage que nous en faisons. Pour elles, signifier c'est s'appuyer sur une situation, et communiquer, c'est faire passer une intention.

LE LANGAGE articulé est le principal instrument dont dispose l'homme pour communiquer. Les fondateurs de la linguistique du XIX^e et du XX^e siècles n'ont jugé possible d'accéder à une connaissance de ses mécanismes qu'en le purifiant de son usage quotidien. Ainsi, Ferdinand de Saussure, fondateur de la linguistique structurale, distinguait en 1916 la « parole » que nous produisons pour communiquer de la « langue », entité systématique déposée dans notre cerveau et objet de la linguistique.

Conçu en ces termes, le langage n'a, dans la communication humaine, qu'une fonction utilitaire. Il est comparable au code qui, dans la théorie de l'information proposée par C.E. Shannon et W. Weaver (1) en 1949, permet

l'expression et le transport des signaux. En montrant que l'information était quantifiable, cette théorie invitait à traiter de la même façon tout système de signes. De ce point de vue, elle fondait un rapprochement durable entre les langues et les traductions mathématiques qu'on peut en donner. Le projet de traduction automatique des langues par le biais d'un langage binaire est, malgré les difficultés rencontrées, toujours d'actualité. Parallèlement, l'idée de ramener la langue à un modèle formel n'a cessé d'occuper avec Noam Chomsky le devant de la scène en linguistique générale.

* Journaliste scientifique au magazine *Sciences Humaines*.
** *Sciences Humaines*, n° 51, juin 1995.
1. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

Cependant, les usages que nous faisons du langage pour communiquer ne se sont jamais laissés vraiment saisir de cette façon. Dans la vie quotidienne, il nous arrive de ne pas comprendre les messages qui nous sont adressés, de les comprendre autrement, ou même de les comprendre alors qu'ils ont été mal formulés. Les langues ne sont pas des codes parfaits : souvent, plusieurs mots signifient la même chose, et le même mot peut avoir plusieurs significations. Seul, comme on dit, le contexte nous permet de trancher. Mais qu'est-ce que ce contexte, qui, sans faire partie du discours, lui est néanmoins indispensable ? Le langage est également un code incomplet : « je viendrai demain » est une phrase qui n'a de sens que si je sais qui parle, où et quand. Ici, c'est la situation qui permet de trouver le sens. Plus généralement encore, chacun sait que certaines phrases ne sont pas faites pour informer, mais pour influencer. C'est le cas des formules impératives, mais pas seulement. « Vous êtes libre ce soir ? » n'est pas tant une question qu'une invitation. Par quel moyen cette intention est-elle communiquée ? L'étude des structures internes du langage, telle que la pratiquaient F. de Saussure et, à sa suite ou selon d'autres voies, les linguistes formalistes, ne s'occupe pas de répondre à ces questions. Dans les années 50, l'influence de certains logiciens et philosophes qui s'intéressaient entre autres aux ambiguïtés du langage « ordinaire » (Bertrand Russell, Rudolf Carnap et Ludwig Wittgenstein (2)) a incité des linguistes à se pencher sur les mécanismes de la parole et du discours.

Les nouvelles linguistiques

La prise en compte des fonctions du langage – celles décrites par R. Jakobson (voir page 27) – et l'étude du discours ordinaire ont été à l'origine du développement de plusieurs courants d'études en sciences du langage.

- **Le courant énonciatif** s'intéresse, à la suite d'Emile Benveniste, aux traces d'inscription dans la langue de ses conditions d'utilisation. L'étude de l'énonciation s'est développée dans deux directions. D'abord, celle des rapports entre énoncé et situation. Puis celle des rapports qu'entretient un locuteur avec son propre discours à travers l'étude des modalités variées (positive, négative, dubitative) et d'autres procédés (guillemets, style indirect, glose). Elle s'intéresse également au fait qu'un énoncé ne prend son sens que par rapport à d'autres énoncés prononcés par d'autres ou par la même personne. Les procédés de l'ironie, du mot d'esprit, de la citation, du discours rapporté relèvent de ce type d'approche, qui porte la plupart du temps sur la langue elle-même.

- **Le courant pragmatique** s'intéresse, plus généralement, au fait que tout énoncé est porteur d'intentions et en particulier celle de faire ou de faire faire quelque chose. Plus encore que l'étude de l'énonciation, la pragmatique s'intéresse aux éléments de signification du discours qui ne sont pas forcément inscrits dans la langue. Sur la base de la théorie des actes de langage (3) des

2. Voir « Cercle de Vienne » et « Wittgenstein » dans les mots clés en fin d'ouvrage.

3. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

philosophes John L. Austin et John R. Searle, ce courant s'est développé dans deux directions : celle de l'analyse de l'argumentation et celle de l'étude des présupposés et des implicites du discours qui permettent d'en reconstruire le sens. Pour certains linguistes, cette discipline ne relève plus de la linguistique, mais de la philosophie du langage.

- **Le courant sociolinguistique**, dominé par la figure de William Labov, s'intéresse surtout à l'inscription culturelle et sociale du langage. Ses sujets de prédilection sont les variations syntactiques et lexicales (4) selon les groupes sociaux (sociolectes), les règles sociales du dialogue et les situations de contact entre les langues.

- **L'analyse conversationnelle** s'est développée aux Etats-Unis à partir des années 60, pratiquée au départ par les ethnométhodologues et Erwin Goffman. Son postulat de base est que la communication verbale est un processus interactif : tout discours (plus ou moins inscrit dans un dialogue) est le résultat d'une construction à deux. Séquençage des dialogues, tour de parole, reprise, reformulation, accord ou désaccord des partenaires sont les éléments sur lesquels porte l'analyse conversationnelle. Au départ discipline purement empirique, tirée de l'expérience, cette approche, en empruntant à la pragmatique et à l'énonciation une partie de leurs outils, s'est structurée en une linguistique interactive, qui s'intéresse aujourd'hui à de nombreuses situations de communication (interview, débat politique télévisé, etc.).

Ces nouvelles sciences du langage ne

font pas que s'ajouter à la linguistique du système de la langue. Elles remettent en cause les représentations formalistes, voire rationalistes, du langage.

Langage et communication

D'abord, si l'on accepte leurs analyses, il est difficile de croire à l'autonomie du système de la langue. Si le sens des messages dépend du contexte, des situations présentes et antérieures, de ce que d'autres ont dit avant, et d'éléments implicites plus ou moins accessibles au destinataire, alors la communication verbale ne peut reposer sur la seule combinaison d'un lexique et d'une syntaxe.

Ensuite, il apparaît qu'utiliser le langage, ce n'est pas seulement dire quelque chose, c'est agir. En 1957, le philosophe Paul Grice proposa de substituer la notion d'intention de communication à celle de signification. Selon lui « vouloir dire », c'est vouloir qu'un énoncé ait un certain effet sur un auditoire, ne serait-ce que simplement faire comprendre le contenu de l'énoncé. En ce sens, communiquer, ce n'est pas tant transmettre une information que faire aboutir une intention. Les compétences ne sont pas les mêmes, et les stratégies non plus.

Enfin, comment admettre que le contenu d'un message soit spécifique s'il peut être modifié par la réponse que lui donnera son destinataire ? La conception interactive des processus d'énonciation, de transmission et de compréhension remet en cause l'idée que les mots auraient un sens hors des

4. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

échanges langagiers. Aussi, le processus de communication verbale apparaît plus complexe que ne le supposait la théorie de l'information : l'idée que les mots reflètent le monde, traduisent nos pensées et transportent le sens recule devant une conception où le présupposé, l'implicite et le poids du contexte confèrent à tout discours plusieurs niveaux de signification. Selon le philosophe Peter Frederick Strawson (5), la phrase «le roi est mort, vive le roi !» possède trois niveaux de sens :

- celui de sa signification linguistique, qui consiste en ce que chacun, même ignorant de la situation précise, pourra traduire dans une autre langue;
- celui de sa signification «référentielle»,

qui suppose une connaissance de la situation d'énonciation : nous sommes en 1710, le roi Louis XIV vient de mourir, et le second «roi», qui n'est pas le même, est son arrière petit-fils, le futur Louis XV;

- la signification dite «complète», qui suppose la compréhension de l'intention de l'énoncé : il s'agit de manifester la mort du roi au pays et de proclamer la continuité du pouvoir.

Communiquer par le langage exige de passer par ces trois plans. C'est un processus dynamique de construction du sens qui laisse une place à l'hypothèse et à l'erreur.

5. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

NICOLAS JOURNET*

LE LANGAGE EST UNE ACTION**

A PROPOS DU LIVRE DE JOHN L. AUSTIN :
QUAND DIRE, C'EST FAIRE (1)

Certains énoncés suffisent à faire ce qu'ils disent. C'est le cas lorsque l'on déclare « une séance ouverte », ou « un couple uni par les liens du mariage ». Ce phénomène, baptisé *performatif* par John L. Austin, marque les débuts d'une nouvelle linguistique : celle des actes de langage, qui amena notamment au courant de la pragmatique.

JUGEANT, paraît-il, que trop de livres avaient déjà été écrits, John Langshaw Austin, professeur de philosophie du langage à l'université d'Oxford, n'en publia aucun. De son vivant, il fit paraître sept articles et prononça un nombre raisonnable de conférences, qui suffirent à le faire remarquer. Huit d'entre elles, données à Harvard en 1955, ont été réunies après sa mort par ses disciples et publiées en 1962 sous l'intitulé *How to do things with words* (*Quand dire, c'est faire*). Ce texte est universellement reconnu aujourd'hui comme fondateur de la théorie des actes de langage, étape importante de la philosophie analytique et programme de base de la linguistique pragmatique, c'est-à-dire l'étude de l'emploi du langage dans la communication.

« Quand dire, c'est faire »

Le point de départ du livre est la réfutation par J.L. Austin d'un point de philosophie : les logiciens se trompent lorsqu'ils pensent que tout langage bien formé doit se ramener à une proposition vraie ou fausse. Il existe, dans l'usage ordinaire, des énoncés qui, bien qu'ils en aient la forme, ne servent ni à constater, ni à affirmer, ni à décrire une réalité. C'est le cas, par exemple, des phrases suivantes : 1/ «Je baptise ce bateau le Queen Elisabeth», 2/ «Je donne et lègue ma montre à mon frère» ou 3/ «Je vous parie six pence

* Journaliste scientifique au magazine *Sciences Humaines*.

** *Sciences Humaines*, n° 57, janvier 1996.
1. Points Seuil 1970 ; version originale *How to do Things with Words*, 1962.

qu'il pleuvra demain.» Ces expressions ne constatent pas une action, elles l'accomplissent par le simple fait d'être prononcées : dire « je parie », c'est le faire. J.L. Austin propose de nommer « performatifs » (de l'anglais *perform*, accomplir) ces énoncés qui ne sont ni ambigus, ni constatifs, et surtout n'appartiennent, *a priori*, à aucune catégorie véritablement définie : certains sont des rites institués, d'autres des actes informels de la vie courante.

Performatifs et constatifs (2)

Dans un premier temps (conférences 2 et 3), J.L. Austin accumule les arguments qui distinguent radicalement les performatifs des autres énoncés. Ils ne sont, explique-t-il, ni vrais ni faux, mais voués à la réussite ou voués à l'échec : un baptême est à refaire si celui qui l'accomplit n'a pas les qualités requises, une promesse est vaine si celui qui la prononce n'est pas sincère. J.L. Austin identifie les conditions dont l'absence peut provoquer l'échec de l'énoncé : les circonstances, la personne, la correction de la procédure, sa complétude, l'intention et l'aboutissement de l'acte. Pourtant, il remarque (conf. 4) que certaines conditions de vérité peuvent être requises : dire « je promets » et ne pas tenir sa promesse est une sorte de mensonge, de contradiction dans les faits. Finalement, se demande-t-il, la différence fondamentale entre constatifs et performatifs est-elle bien nette ?

J.L. Austin propose (conf. 5) de chercher la réponse à cette question du côté de la grammaire et du lexique (3). Le performatif est-il lié à un temps, à un mode, à une personne ? L'usage de cer-

tains verbes est-il indispensable ? Non : chaque fois que J.L. Austin isole un critère, les contre-exemples abondent et aucun résultat ne s'impose.

Ces résultats négatifs le mènent alors à suggérer une autre solution (conf. 6) : la forme la plus explicite de performatif (« je parie qu'il fera beau », soit « je x que p ») serait la forme achevée d'une réalité que l'on trouve dans bien d'autres énoncés.

Locutoire, illocutoire et perlocutoire

J.L. Austin est amené à réfuter progressivement son hypothèse de départ : il n'est finalement pas possible de distinguer les performatifs des constatifs. Soit les indécidables abondent, soit on se trouve sans cesse remis devant une gradation continue d'exemples allant d'un type à l'autre. Il prend alors un nouveau départ (conf. 8) : il se demande ce que peut bien être l'acte de « faire en disant », et distingue trois « aspects » présents dans tout énoncé un tant soit peu « actif ». Reprenons un de ses exemples et considérons les trois énoncés suivants :

1/ « Il m'a dit : "Tu ne peux pas faire cela." » Telle quelle, la phrase est un énoncé doué de sens et en cela, dit J.L. Austin, c'est un acte locutoire.

2/ « Il protesta contre mon acte. » Ce disant, on souligne comment l'énoncé doit être compris (en l'occurrence, c'est une protestation). J.L. Austin appelle cela sa valeur illocutoire.

3/ « Il m'a dissuadé de le faire. » Cette fois, c'est l'effet obtenu par l'énoncé qui est mis en valeur : c'est sa dimension perlocutoire.

Ainsi mis en scène, ces trois aspects sont clairement distingués. Mais J.L. Austin constate aussitôt que, en situation ordinaire, ils sont présents simultanément dans une phrase, aussi simple soit-elle. Ainsi la phrase « Je te dis qu'il va foncer » peut être (selon le contexte) un constat, une mise en garde ou un pari, en conséquence de quoi l'effet attendu (perlocutoire) sera à chaque fois différent. En quoi cela éclaire-t-il la question des performatifs ? Illocution et perlocution n'étant pas des dimensions surajoutées, mais des composantes de tout énoncé, aussi factuel soit-il, le fait d'« agir en disant » n'est pas une propriété exclusive des énoncés performatifs (je promets, je baptise, etc.). Chaque fois que je « dis » quelque chose, affirme J.L. Austin, j'effectue à la fois un acte locutoire et un acte illocutoire. Renonçant à sa distinction de départ entre constatifs et performatifs, il propose finalement de classer tous les énoncés en cinq « familles » (conf. 11) dont la valeur illocutoire va croissant (expositifs, comportatifs, promissifs, exercitifs, verdictifs). C'est en cela que l'on peut parler d'une théorie des « actes de langage », encore que le concept ne soit pas défini par J.L. Austin.

Les prolongements

Depuis leur première édition en 1962, les textes de *Quand dire, c'est faire* n'ont cessé à la fois d'appeler des éclaircissements salutaires et d'inspirer un large mouvement d'idées en philosophie du

langage. L'œuvre de J.L. Austin était une réaction très profonde contre les logiciens (Bertrand Russell, Rudolf Carnap), dont le projet était de rendre compte des langages ordinaires à l'aide de propositions entièrement explicites. Pour eux, tout ce qui n'était pas réductible au vrai ou au faux était un obstacle à la compréhension. En suggérant qu'un énoncé pouvait n'être ni vrai ni faux, mais avoir néanmoins une fonction, J.L. Austin inaugurait la recherche d'un autre type de sens : la signification d'un énoncé quelconque pouvait être dans ce qu'il faisait (faire) en même temps que dans ce qu'il « disait ». Cette démarche allait prendre tout son sens lorsque John R. Searle (4) généralisa la notion d'acte de langage et montra comment les actes indirects (où l'énoncé est clairement perçu comme distinct de la phrase dite) font partie de notre quotidien. Chacun sait que « je crois qu'il pleut » veut souvent dire « prends donc ton parapluie ». Ainsi, le développement de la philosophie dite du langage ordinaire, dont J.L. Austin, John R. Searle, Paul Grice (5), Peter F. Strawson ont été et restent les principaux théoriciens, tend-il à remplacer l'interrogation classique sur la vérité d'une proposition par celle sur sa signification. J.L. Austin n'ayant jamais défini l'acte illocutoire autrement que par son caractère conventionnel, d'autres interprétations ont été avancées : à partir de l'intentionnalité par le philosophe P. Grice, ou en se basant sur la notion de « perti-

2. Respectivement « qui réalise une action » et « qui décrit un événement ».

3. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

4. J.R. Searle, *Les Actes de langage*, Flammarion, 1972.
5. P.F. Grice, « Logique et Conversation », *Communications*, n° 30, 1979.

John L. Austin : Repères biographiques

John Langshaw Austin, né en 1911, a fait des études de lettres classiques à l'Université d'Oxford (collège Balliol). Il a débuté comme chargé de cours (*fellow*) au collège All Souls en 1933 et a été nommé au collège Magdalen en 1935, puis professeur de philosophie morale au collège Corpus Christi en 1952, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, à 48 ans, en 1960. Hormis la période de la guerre, qu'il passa sous les drapeaux, la vie de J.L. Austin ne présente aucun épisode notoire. Pur produit d'Oxford, il y fit entièrement carrière, mis à part les quelques conférences qu'il a pu donner ailleurs. En 1955, il prononça une série de conférences à Harvard (« William James lectures ») et, en 1958, participa en France au colloque de Royaumont consacré à la philosophie analytique. Sa réputation, semble-t-il, était à cette époque déjà importante en Grande-Bretagne et aux États-Unis. J.L. Austin exprimait parfois, paraît-il, un certain regret de n'avoir pas étudié l'ingénierie ou l'architecture. En dépit d'un intérêt marqué pour la logique formelle, il s'est inscrit pleinement dans le courant oxfordien de la philosophie du langage « ordinaire ». Professeur très brillant, il publia peu de son vivant : quelques articles et une traduction du logicien allemand Gottlob Frege (*Foundations of arithmetics*, 1950). Ses textes les plus marquants sont ses conférences rassemblées après sa mort sous les titres de *How to do things with words* et *Sense and sensibilia*. Ses articles ont été réunis en 1961 (*Philosophical papers*). Ces recueils ont été traduits en français sous les titres suivants : *Quand dire, c'est faire* (1); *Le Langage de la perception* (2); *Ecrits philosophiques* (3). On trouve également un article d'Austin dans *La Philosophie analytique* (4).

1. Points Seuil, 1970.
2. Armand Colin, 1971.
3. Seuil, 1994.
4. Minuit, 1979.

nence» par Dan Sperber et Deirdre Wilson (6). Ces définitions sont directement impliquées dans les discussions actuelles sur les activités cognitives humaines en général, et elles ne s'opposent pas toujours aux démarches formalistes. L'autre aspect de l'héritage d'Austin est ce courant de la linguistique qui étudie

les traces portées par le langage de son usage dans la communication (par opposition à son système), et qu'on appelle la « pragmatique » (de *pragma*,

6. D. Sperber, D. Wilson, *La Pertinence : communication et cognition*, Minuit, 1989. Voir l'encadré dans l'article suivant.

« action » en grec). Ses développements comprennent l'étude des actes de langage, des mécanismes conversationnels et des présuppositions, qui peuvent être abordés dans tous les aspects de la langue (syntaxe, lexique, intonation, ponctuation, etc.). Accueillies avec un certain scepticisme par les philosophes, souvent jugées trop philosophiques par les linguistes (7), les idées de J.L. Austin ont été diffusées en France principalement par des linguistes pragmaticiens (Oswald Ducrot, Jean-Claude

Anscombre, François Recanat (8)). Mais les analyses critiques de Pierre Bourdieu et de ses disciples (par exemple Michel de Fomel (9)) ont également contribué à leur notoriété auprès des sociologues.

7. E. Benveniste, « La philosophie analytique et le langage » (1963), *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966.

8. O. Ducrot, *Dire et ne pas dire*, Hermann, 1972 ; F. Recanat, *Les Énoncés performatifs*, Minuit, 1981.

9. P.-Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Fayard, 1982 ; M. de Fomel, « Légitimité et actes de langage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 46, mars 1983.

n'a pas seulement l'intention de transmettre un message, il a aussi l'intention de transmettre son message de telle façon que son intention soit reconnue. Le modèle pragmatique esquissé ici est donc un modèle de la double intentionnalité qui présuppose fortement la capacité à attribuer à autrui des états mentaux (croyances, désirs, intentions, sentiments, etc.). L'interlocuteur attribue au locuteur tout à la fois l'intention de lui transmettre un message donné et l'intention de le lui transmettre dans un acte de communication. Le locuteur, s'il veut que son message soit compris, doit attribuer à l'interlocuteur les croyances et les connaissances nécessaires à l'interprétation complète de l'énoncé. Ainsi, les Canadiens, dans l'exemple, peuvent attribuer aux Américains certaines connaissances sur les phares pour l'interprétation complète de l'énoncé «*ici, c'est un phare*».

Que dire du malentendu dans ce cadre? Un malentendu apparaît lorsque le

locuteur produit un énoncé dont l'interprétation nécessite des connaissances ou des croyances que l'interlocuteur n'a pas : les Canadiens, lorsqu'ils disent «*veuillez plutôt VOUS dérouter...*», ne donnent pas, volontairement ou involontairement, l'information cruciale selon laquelle ils parlent depuis un phare. Cette divergence entre les informations nécessaires et les informations effectivement possédées par l'interlocuteur peut être volontaire, auquel cas le malentendu se double d'une manipulation, ou venir d'une mauvaise appréciation des connaissances de l'interlocuteur. Le malentendu conduit en général l'interlocuteur à attribuer au locuteur l'intention de transmettre un message autre que celui qu'il voulait transmettre.

On le voit, le modèle du code est bien loin derrière nous, et un des enjeux de la pragmatique contemporaine est d'arriver à modéliser le fonctionnement de la communication de manière formelle.

SYLVAIN AUROUX*

DE LA LANGUE À LA PAROLE**

Peut-on faire la théorie du langage humain sans inclure les conditions de son utilisation ? Les nouvelles approches pragmatiques intègrent les dimensions psychologiques, sociales et relationnelles.

LA QUESTION fondamentale posée aujourd'hui aux sciences du langage est celle de savoir si le langage humain est réductible à un code, comme l'est le langage des abeilles ou le morse. Dire qu'il est un code, c'est dire que toute communication verbale procède de l'association entre des signifiés (1) et des formes conventionnelles, ou signes, qui permettent de les manifester. Dans le cas du langage parlé, ces éléments sont phonétiques. Cette conception est celle des grammaires ordinaires, mais aussi celle, plus sophistiquée, de la grammaire générative de Noam Chomsky. Cette dernière a pour but ultime de trouver les formes d'association entre des représentations sémantiques (2) (des éléments du contenu) et des formes linguistiques. C'est une théo-

rie qui s'accorde avec la théorie mathématique de l'information. Cette dernière décrit l'opération de communication comme un jeu assez simple entre deux partenaires : le locuteur a une représentation du contenu de son message, il le code, utilise un canal (sonore, par exemple); le destinataire reçoit le signal, décode la séquence à l'aide d'une règle identique, retrouve le contenu du message et en prend connaissance.

* Directeur de recherche au CNRS et de l'École normale de Fontenay-Saint-Cloud. Philosophe et linguiste, il a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire, la philosophie et l'épistémologie de la linguistique. A publié notamment : (et coll.) *Histoire des idées linguistiques*, 3 Tomes, Mardaga, 1990-92-2000 ; *La Philosophie du langage*, Puf, 1996 ; *La Raison, le Langage et les Normes*, Puf, 1998.

** *Sciences Humaines*, n° 51, juin 1995.

1. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

2. *Idem*.

Mais est-ce une représentation vraisemblable de la communication humaine? Les exemples contraires ne manquent pas. Une bonne part des énoncés que nous utilisons quotidiennement ne sont pas transparents, donc clairs et sans ambiguïtés. Dans la phrase «Demain je partirai», demain peut désigner une infinité de jours différents. Le message contenu dans cet énoncé ne pourra constituer une information que si nous savons qui parle, où et quel jour. Donc, le codage de cette courte phrase, par ailleurs bien formée, n'a pas suffi à lui donner un sens précis. Autre exemple : la phrase «Donnez-moi une bière» n'a, paraît-il, aucune chance d'obtenir le résultat attendu si vous la prononcez en langue subanum des Philippines. En effet, l'usage dans cette langue est toujours de faire précéder une requête d'un discours sur autre chose. Sinon, vous commettez une telle grossièreté que personne ne saurait vous servir. Là encore, une phrase pourtant claire et grammaticalement correcte n'atteint pas son objectif.

Que faut-il donc ajouter pour que la communication fonctionne? Dans un cas, un locuteur et une situation, dans l'autre, un rituel de politesse. Quel est donc ce fardeau? Est-il indispensable ou est-ce une fioriture? La réponse la plus radicale est celle de N. Chomsky : pour lui, tout énoncé un peu compliqué est la transformation selon des règles connues d'une phrase idéalement littérale et simple. Il y aurait donc un modèle de locuteur-auditeur idéal, qui présenterait une compétence linguistique maximale, et tiendrait un discours totalement transparent. Évidemment,

cela n'expliquerait pas les énoncés plus compliqués ou allusifs que nous employons tous les jours. Mais on pourrait ajouter à ce modèle un autre module composé de règles un peu plus nombreuses et variées, qui rendraient compte des réalisations possibles d'un même message dans divers contextes temporels, locaux, culturels, et des diverses possibilités au sein d'une même langue pour dire la même chose. Ce type d'approche consiste à ajouter à la syntaxe et à la sémantique – qui forment la discipline linguistique *stricto sensu* – un module que l'on peut baptiser pragmatique (3), c'est-à-dire concernant l'usage du langage à des fins de communication. Cela consisterait à étudier et mettre à plat toutes les règles découlant des situations, des usages sociaux et de la personnalité des locuteurs, etc. Ce vaste programme, auquel on peut rattacher les premières remarques d'Emile Benveniste sur l'énonciation, s'est poursuivi avec le courant des études sur les «actes de langage» (John L. Austin, John R. Searle), puis les interactions verbales (4). C'est un modèle plausible, et de nombreux pragmaticiens ont eu pour objectif d'étendre la théorie linguistique en conservant l'idée que tous les processus de signification fonctionnent à la manière d'un code. C'est le cas de Paul F. Strawson, de Paul Grice, ainsi que d'Oswald Ducrot en France, qui ont tenté chacun à leur manière, d'édicter

3. Pragmatique : relatif à l'action. En linguistique, la dimension pragmatique d'un énoncé est son intention (ce qu'il fait ou veut faire). Comme discipline, la pragmatique étudie les aspects intentionnels du langage.

4. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

les règles de la «bonne communication». Qu'on les appelle principes, lois ou règles, il s'agit à chaque fois d'énoncer les conditions de la communication idéale, non pas simplement en tant que norme, mais en tant que principe constitutif de toute pratique. Le problème est que le nombre de situations traité par ces règles paraît assez réduit. Prenons par exemple l'injonction de pertinence chez P. Grice. Imaginez qu'on vous dise «Racontez-moi votre vie». Le principe de pertinence veut dire que, dans un entretien d'embauche, il n'existe qu'une manière de répondre : parler de vos études et de vos emplois passés. En revanche, au café, il existe une infinité de manières de répondre. Quelle est la plus pertinente? Ce n'est pas forcément déterminé d'avance. Donc, on doit se méfier de ces maximes, qui se révèlent souvent inutilisables. Si les lois de la pragmatique étaient vraiment des règles de codage, elles fonctionneraient de façon absolue, sans exception. Mais il y a des cas où elles ne fonctionnent pas, ou plus exactement ne fonctionnent que partiellement.

Prenons ces deux fragments de poèmes : «La Terre est bleue comme une orange» (Eluard), ou encore «L'automne ivre a brûlé contre tes os/ta peau de seigle oubliée par la faux» (Jean Grosjean). Il n'existe pas *a priori* de règle pour produire ou décoder de tels énoncés. En même temps, certains aspects du code sont assez évidents : la Terre est bleue vue du ciel, la Terre est ronde, une orange aussi, donc c'est une sorte de faux syllogisme. Dans les vers de J. Grosjean, il y a une dimension

métaphorique : l'automne est la vicieuse, la faux est sans doute la mort. Ces éléments de poétique ne sont pas étudiés par la grammaire, mais par la rhétorique (5) ou la stylistique. Mais même dans ce cas, on voit bien que d'autres interprétations sont possibles et qu'il est toujours loisible de trouver de nouveaux sens à ces vers. C'est même, pour certains théoriciens, l'essence même de la poésie. Comment, dans ce cas, maintenir l'idée qu'il existe un code prédéterminé, capable d'attribuer un nombre limité de sens à tout énoncé? Il y a entre la conception du langage comme code et celle du langage comme activité pragmatique ouverte, la même différence qu'il y a entre deux conceptions de la morale. Une, universalisante, qui consiste à voir dans la morale un ensemble de règles qui s'appliquent en tout lieu et toute circonstance; l'action correcte est celle qui respecte la règle. L'autre, qu'a développée Aristote, qui consiste à dire que l'action juste est celle qui a lieu au bon moment, dans les bonnes circonstances et avec les bonnes finalités. C'est la théorie de l'instant propice.

Le sens est-il connu d'avance?

La même alternative s'applique aux activités intellectuelles : on opposera les activités rationnelles pures, fondées sur la nécessité, à ce qu'Aristote appelle la *phronêsis*, ou prudence, pour désigner le fait que l'être humain est doué de capacités qui lui permettent d'agir dans la contingence, c'est-à-dire dans des circonstances qui ne sont jamais deux fois

5. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

les mêmes. C'est sur cette base que l'on peut opposer une théorie « pure » du langage, où tout est déterminé et relève du code, à une conception pragmatique ouverte, qui admet que le sens n'est pas connu d'avance. Classiquement, la linguistique se définit comme la science de la langue en tant que telle, sans recours à des éléments extérieurs de types culturel, psychologique ou biologique. On peut très bien, comme le font les structuralistes et les chomskiens (6), définir la linguistique comme la théorie des codes langagiers et de leur évolution interne. Si l'on s'en tient là, la linguistique n'a rien à voir avec la communication. Mais une question se pose alors : peut-on espérer faire la théorie du langage humain sans comprendre ce que c'est que l'utiliser ? Or l'utilisation que nous faisons tous les jours du langage est étroitement dépendante du fait qu'il nous sert à communiquer (ou à tenter de communiquer) des intentions. Comment expliquer en effet que face à un événement plutôt ennuyeux, on puisse s'exclamer : « Ah ben, c'est pas triste ! » De toute évidence, l'antiphrase présente dans cet énoncé correspond à une intention qui n'est pas exprimée par les mots qu'elle met en jeu. « Détendre l'atmosphère », par exemple. Le problème qui s'est posé aussi bien aux linguistes qu'aux autres spécialistes était de savoir comment étudier de manière globale ces pratiques langagières de communication, et quel pouvait être le contenu exact de ce savoir.

Une des approches développées à partir des années 60, l'ethnographie de la communication (7), s'est attachée d'abord à décrire des situations concrètes (Erwin

Goffman, John J. Gumperz, Dell Hymes). Cette pratique est, par la suite, devenue la base d'une discipline de recherche de type ethnométhodologique qui pratique l'analyse conversationnelle. Mais un certain nombre de bases théoriques ont également été posées dans cette direction. La notion de compétence de communication (ou encore pragmatique) a été proposée par le linguiste et ethnologue américain D. Hymes, à la fin des années 60, pour faire pièce à celle de compétence linguistique, qui est un point central de la théorie de N. Chomsky. D. Hymes entend par là l'ensemble des éléments physiques, psychologiques, cognitifs et sociaux dont ont besoin les participants à une interaction verbale pour communiquer avec succès. David Lewis et Stephen K. Schiffer ont développé les notions de savoir commun et de savoir mutuel : si notre conversation peut faire usage d'un code linguistique (ou autre), c'est parce que, de manière plus générale, non seulement nous partageons un savoir, mais que nous savons exactement quelles sont nos positions respectives par rapport à ce savoir (je sais que tu sais que je sais que tu sais...). Donc, cette notion fonde l'idée que la communication est un contrat qui est explicitement mis sur la table. Le contrat ainsi évoqué garde un caractère incertain. Nous ne sommes pas sûrs que l'autre a compris tout ce que nous avons voulu dire. Il y a donc dans ce modèle un problème soit de régression

6. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

7. Voir les Points de repères : « Les courants de la socio-linguistique » dans cet ouvrage.

à l'infini (avec un sens toujours problématique), soit de blocage sur des formes complètement ritualisées de communication, interdisant la moindre incertitude. Le problème, que nous évoquons plus haut, de la liberté d'interprétation possible d'un énoncé n'est donc pas réglé.

Les mots ne sont que des indices

Une des tentatives les plus intéressantes pour répondre à cette question est celle de Dan Sperber et Deirdre Wilson (8). Ces deux auteurs proposent un modèle de communication verbale qui admet deux composantes : un mode codé et un mode dit ostensif-inférentiel. La composante codée est constituée par les règles de langage proprement dites. Mais, ajoutent-ils, cette composante codée n'est qu'un moyen de rendre plus efficace la communication ostensive-inférentielle. Qu'est-ce au juste ? C'est le processus fondamental de la communication par lequel un locuteur rend manifeste un certain nombre d'informations, et notamment le fait qu'il veut les communiquer à un auditeur, informations à partir desquelles l'auditeur tirera des inférences, c'est-à-dire des conclusions vraisemblables. Par rapport au modèle précédent, on note deux définitions différentes. D'abord, la notion de « manifeste » remplace celle de savoir mutuel. Or, un élément peut être manifeste à quelqu'un sans être vrai. Il fait partie d'un environnement évident, mais non prouvé. Ainsi, si je dis « Robert a acheté *L'Yonne républicaine* », neuf personnes sur dix de la zone de diffusion de ce journal pense

ront qu'il s'agit d'un exemplaire du journal sans qu'il soit besoin d'ajouter de précision. En revanche, si nous sommes en plein milieu d'une conversation sur les magnats de la presse, il peut aussi être manifeste qu'il s'agit d'une opération de rachat d'une entreprise de presse par un certain Robert H., coutumier du fait. Mais, là encore, rien n'est absolument certain. L'important est que le processus inférentiel mène à des hypothèses probables, mais ne constitue pas une opération de logique formelle, où les propositions ne peuvent prendre que deux valeurs : vraie ou fausse. Dans le modèle de D. Sperber et D. Wilson, une hypothèse est retenue parce qu'elle est pertinente, c'est-à-dire s'insère commodément dans un contexte manifeste. Dans ce modèle, tout est question de degré, et par conséquent susceptible d'accueillir d'autres hypothèses : une hypothèse « très probable » n'empêche pas que lui coexiste une autre « seulement probable ». Il y a donc place pour l'apparition de nouvelles interprétations. Par exemple l'expression « autoroutes de l'information » est nouvelle en français. Son sens est assez éloigné de celui du mot « autoroute » tout court, mais le mot est suffisamment « motivé » par sa construction pour que plusieurs significations différentes, mais possédant des éléments communs, apparaissent à l'esprit. Parmi ces significations probables, il y a beaucoup de chances pour que se trouve la bonne. Les opérations par lesquelles nous parvenons à attribuer un

8. *La Pertinence*, « Communication et cognition », Mouton, 1979.

Qu'est-ce qu'une inférence ?

Une inférence est un processus mental qui s'appuie sur un ensemble de prémisses supposées vraies et aboutit à une conclusion probable. Le cas le plus simple est celui de l'implication. Imaginons qu'un locuteur énonce ces deux phrases :

a) « Ou bien il pleut, et nous allons au cinéma,
Ou bien il fait beau, et nous allons à la plage. »

Puis il ajoute :

b) « Il ne pleut jamais en cette saison. »

L'auditeur en déduira le message :

c) « Nous allons à la plage. »

La conclusion (c) est l'aboutissement d'une série d'implications (a) et (b). Dans cet exemple, l'inférence est le processus par lequel le message est posé comme valide ou vraisemblable, sans avoir été nécessairement prononcé sous cette forme. L'émetteur du message aurait pu dire « Nous allons à la plage ». Dans ce cas, c'est le décodage du signal phonétique (c') [nuzalōzalaplaz] qui donne le message (c) « Nous allons à la plage. »

L'opération mentale n'est pas la même, puisque le signal c' n'implique pas le message qu'il véhicule, sans quoi toute proposition même absurde serait validée par le seul fait d'être énoncée. Le signal est associé à un signifié (1) par l'intermédiaire d'un code. Dans cet exemple, inférence et décodage aboutissent au même résultat et de nombreux linguistes maintiennent le point de vue que toute signification est, finalement, réductible à un code. Dans la vie de tous les jours, cependant, il est rare que les prémisses de nos énoncés soient totalement explicites. Le dialogue ci-dessus aurait pu mener à une tout autre conclusion :

a) « Ou bien il pleut, et nous allons au cinéma,
Ou bien il fait beau, et nous allons à la plage. »

b) « Il ne pleut jamais en cette saison. »

c) « Les vacances sont monotones. »

Un processus de décodage, lui, ne tolère pas l'ambiguïté : [nuzalōzalaplaz] et [levakāsōmonoton] sont deux signaux qui ne peuvent pas être confondus.

NICOLAS JOURNET

1. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

sens à l'ensemble des messages qui nous parviennent relèvent de l'inférence (*voir l'encadré*), et elles retiennent ce qui semble le plus pertinent, à la manière

d'un policier qui suit une piste pour parvenir à une conclusion plausible. En raisonnant à partir du plausible, on peut utiliser des règles parfaitement

standard, on n'obtiendra jamais que des conclusions en forme d'hypothèse. L'idée qu'on peut retenir aujourd'hui est que, dans le langage, nous ne raisonnons

jamais que de manière faillible et que par conséquent le langage n'est pas un instrument parfait pour communiquer, même s'il sert à communiquer.

~~10~~

10

10

ALICE KRIEG'

FERDINAND DE SAUSSURE**

LE « PÈRE FONDATEUR » DE LA LINGUISTIQUE MODERNE

Une des tâches de la linguistique, disait Ferdinand de Saussure, « sera de se délimiter et de se définir elle-même ». Son objet privilégié sera la langue telle qu'elle fonctionne à un moment donné de l'histoire, et non pas la parole en tant que système en évolution.

FERDINAND DE SAUSSURE naît en 1857, à Genève, dans une famille aristocratique dépositaire d'une tradition intellectuelle tournée vers les sciences naturelles et la physique. A cette époque, la linguistique est une discipline vivante, mais elle est avant tout une science historique. Depuis les débuts du XIX^e siècle, en effet, les linguistes sont lancés dans une vaste entreprise de recueil, de description et de comparaison des langues. Leur projet consiste à établir l'arbre généalogique des langues, et à décrire les lois grammaticales et, surtout, phonétiques (1) de leur évolution.

Pendant quatre ans, F. de Saussure suit des études de linguistique historique à l'Université de Leipzig. Dès 1878, il est rendu célèbre pour son *Mémoire sur le*

système primitif des voyelles indo-européennes. Après Leipzig, F. de Saussure va parfaire sa formation à Paris. Un an après son arrivée en 1881, il est nommé maître de conférences à l'École des hautes études. Il y enseigne pendant onze ans, avant de retourner dans sa patrie helvétique. L'homme qui le remplace à Paris est un de ses élèves, Antoine Meillet, qui, en France, régnera sans partage sur la discipline pendant plusieurs décennies.

A Genève, F. de Saussure enseigne notamment le sanscrit, la grammaire comparée, la phonologie (2) et la versi-

* Membre du Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communications, à l'Université Paris-XII.

** *Sciences Humaines*, n° 47, février 1995.

1. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

2. *Idem*.

fication française (technique du vers). Soucieux d'être compris de son auditoire, travailleur rigoureux, scrupuleux de la justesse de ses démonstrations, F. de Saussure est l'objet d'une grande admiration de la part de ses étudiants. C'est en 1906 que la faculté de Genève lui confie l'enseignement de « linguistique générale et d'histoire et comparaison des langues indo-européennes ». Trois années durant (1907, 1908-1909 puis 1910-1911), il développe ses réflexions théoriques sur le langage.

Lorsque F. de Saussure meurt, en 1913, Charles Bally et Albert Séchéhayé, deux de ses élèves, envisagent de publier l'enseignement du maître. Mais la déconvenue s'impose : il ne reste dans les tiroirs de F. de Saussure que quelques brouillons, et fort peu de traces des cours de linguistique générale. *Le Cours de linguistique générale* qui paraît en 1916 à l'initiative de C. Bally et A. Séchéhayé est ainsi une synthèse des notes prises par huit étudiants. C'est donc à travers un document posthume et publié sans le sceau de son auteur que l'on étudie le plus souvent la pensée du « père fondateur » de la linguistique moderne.

La linguistique comme science

Comme Emile Durkheim l'avait ambitionné pour la sociologie dans *Les Règles de la méthode sociologique* (1895), F. de Saussure veut faire de la linguistique une science. Pour cela, il tente de lui en donner les attributs, c'est-à-dire un objet, une méthode, et des concepts théoriques et analytiques. L'objet de la linguistique, estime F. de Saussure, c'est

la langue, définie par opposition à la parole. La langue est « à la fois un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires ». Elle est donc une institution sociale, un code partagé, un système de signes commun à l'ensemble des membres d'une communauté. La parole, elle, est l'utilisation de ce système par les sujets parlants, la réalisation individuelle du code. Elle est « un acte individuel de volonté et d'intelligence ».

Pour explorer cet objet privilégié de la linguistique que doit être la langue, F. de Saussure envisage deux démarches possibles. Soit – comme le fait la linguistique historique – on étudie la langue comme un système en évolution, et on observe les changements linguistiques qui s'opèrent à travers le temps : c'est une linguistique évolutive, ou diachronique. Soit on s'intéresse à la langue en tant que système stable, telle qu'elle fonctionne à un moment donné de l'histoire : c'est une linguistique statique, ou synchronique. Pour F. de Saussure, c'est le point de vue synchronique que doit privilégier la linguistique. Car, quand le sujet parle, il fait usage d'un état donné de la langue, sans tenir compte des évolutions qui ont concouru à le produire. Par exemple, « la masse des sujets parlants établit un rapport entre "un mur décrépi" et "un homme décrépi" bien qu'historiquement ces deux mots n'aient rien à faire l'un avec l'autre » puisqu'ils proviennent de deux mots latins différents. Pour comprendre la langue dont fait usage le sujet, le linguiste n'a donc pas besoin de connaître ses états antérieurs. La distinction diachronie/synchronie est bien

entendu un modèle théorique, puisque la langue évolue constamment, et ne connaît pas d'état réellement stable. Avoir une perspective synchronique, c'est donc étudier un « état de langue », celui-ci étant défini comme « un espace de temps plus ou moins long pendant lequel la somme des modifications survenues est minime ».

Une théorie du signe

Pour fonder la démarche scientifique en linguistique, F. de Saussure élabore également une théorie du signe linguistique. Celui-ci est la combinaison de deux éléments : un signifié (par exemple le concept abstrait d'« arbre », l'idée), et un signifiant (le son, l'« image acoustique » comme dit F. de Saussure, [arbre]) (3). Comme la pièce de monnaie ou la feuille de papier, le signe linguistique comprend donc deux faces indissociables : une face conceptuelle qui correspond au contenu sémantique du signe, à son sens, et une face que l'on qualifie généralement de « matérielle ».

Une première particularité du signe linguistique est d'être arbitraire, ou encore immotivé, c'est-à-dire qu'il n'existe aucun rapport interne entre le signifié et le signifiant, entre le concept et le mot qui le représente. Cette caractéristique apparaît bien dans le fait qu'il existe différents mots ([chien] en français, [dog] en anglais, [cane] en italien...) pour désigner des concepts très proches (très proches, mais non identiques, puisque chaque langue « découpe » le réel d'une façon singulière). Même les onomatopées, qui prétendent imiter le réel, sont en partie arbitraires :

on sait que si le coq français fait « cocorico », les coqs anglais et espagnols font respectivement « cock-adoodle-doo » et « quiquiriqui ». Par son caractère arbitraire, le signe linguistique est très différent d'autres types de signes, comme le symbole, qui repose au contraire sur un rapport d'analogie entre signifié et signifiant. Par ailleurs, si le lien signifié/signifiant est arbitraire, il n'en est pas moins nécessaire, c'est-à-dire imposé à l'individu et à la communauté parlante : « Si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparaît comme librement choisi ; en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé. »

Autre caractéristique du signe linguistique : son signifiant est linéaire. C'est-à-dire que les signifiants sont disposés successivement sur une ligne, qu'ils forment une chaîne : pour parler ou écrire, il faut inévitablement mettre les signifiants (syllabes, mots...) les uns après les autres.

Une autre contribution de F. de Saussure à la linguistique est d'avoir défini la langue comme un système, ou encore comme une structure, terme qui sera privilégié par la suite et qui fera de la linguistique initiée par F. de Saussure une linguistique structurale. La langue est un système en ce que le signe linguistique tire sa valeur de son rapport avec les autres signes, et non de lui-même : l'identité linguistique est relationnelle. Par exemple, le signifiant [lapin] tient son identité de sa différence d'avec d'autres signifiants tels que

3. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

[lapon] ou [lopin]. [Lapin] peut être prononcé de différentes manières (avec un [a] plus ou moins ouvert, par exemple), il n'en conserve pas moins sa valeur de signifiant [lapin] du moment qu'il se différencie des autres signifiants. De même, à l'écrit, la lettre «a» peut être formée de différentes façons (a, a, a, a...), elle reste un «a» dans les limites qui lui sont imposées par les différentes graphies d'autres lettres («o» «e»...). Le signifié, lui aussi, repose sur un principe différentiel : le sens de «cheval» se constitue par différence d'avec d'autres sens (ceux de «jument», «mulet», «étalon», «poulin»...). La plus exacte caractéristique des signifiés, dit F. de Saussure, «est d'être ce que les autres ne sont pas». Le primat de la relation entre éléments sur les éléments eux-mêmes fait dire à F. de Saussure que «dans la langue il n'y a que des différences».

Aujourd'hui, toute la linguistique n'est plus structurale, et ceux qui revendiquent une appartenance au structuralisme ont opéré une lecture critique des concepts saussuriens. Mais le *Cours de linguistique générale* est considéré comme l'ouvrage fondateur de la linguistique moderne. De grands linguistes comme Louis Hjelmslev, Roman Jakobson, Nicolas Troubetzkoy et André Martinet ont fait du travail de F. de Saussure le point de départ de leurs recherches. Par ailleurs, le structura-

lisme en linguistique a été suffisamment fécond pour essaimer dans d'autres disciplines. Ainsi, en 1945, lorsque Claude Lévi-Strauss désigne la linguistique comme science pilote des sciences sociales, c'est à la linguistique structurale qu'il se réfère.

Bibliographie

Ferdinand de Saussure

- *Cours de linguistique générale*, 1916. Réédition Payot, 1972.
- *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, 1878. Réédition Georg Olms Hildesheim, 1968.
- *Recueil des publications scientifiques*, 1922. Réédition Slatkine Reprints, 1984.

Sur Saussure

- S. Bouquet, *Introduction à la lecture de Saussure*, Payot, 1997.
- L.-J. Calvet, *Pour et contre Saussure ; vers une linguistique sociale*, Payot, 1975.
- F. Gadet, *Saussure, une science de la langue*, Puf, 1990.
- R. Godel, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Droz, 1969.
- G. Mounin, *Saussure ou le structuralisme sans le savoir*, Seghers, 1972.
- C. Sanders, *Cours de linguistique générale de Saussure*, Hachette, 1979.
- J. Starobinski, *Les Mots sous les mots ; les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Gallimard, 1971.
- *Les Cahiers Ferdinand de Saussure*, édités à Genève depuis 1941, publient des inédits et des articles consacrés à la linguistique saussurienne.

Sur la linguistique avant Saussure

- G. Bergounioux, *Aux origines de la linguistique française*, Pocket, 1994.
- C. Normand (dir.), *Avant Saussure. Choix de textes 1875-1924*, Complexe, 1978.

NICOLAS JOURNET*

L'ÉCOLE DE PRAGUE**

OU LA NAISSANCE DE LA LINGUISTIQUE STRUCTURALE

Née dans les années 20, l'école de Prague – dont Nicolas Troubetzkoy et Roman Jakobson sont les figures de proue – est l'héritière de la théorie de Ferdinand de Saussure. Elle pose les bases de la phonologie et, plus généralement, d'une approche structuraliste du langage.

«**L**A LANGUE est un système fonctionnel.» Ainsi commence le texte que Roman Jakobson (1896-1982), Nicolas Troubetzkoy (1898-1938) et Sergéï Karcevski présentent au premier Congrès international des linguistes, qui se tient à La Haye en 1929. Remanié, ce texte est publié l'année suivante au nom du Cercle linguistique de Prague, dont il constitue le manifeste et le programme. Il marque l'entrée sur la scène internationale des idées du structuralisme linguistique, dont le développement et la diffusion seront assurés pendant dix ans par le groupe auquel appartiennent les trois signataires.

Ce groupe, fondé en 1926 par Vilm Mathesius (1882-1945), professeur à l'Université Charles, a deux ans d'exis-

tence. C'est un «cercle», on s'y retrouve parce que l'on a des idées et des goûts communs. V. Mathesius y a réuni des étudiants et des professeurs en désaccord avec les thèses, alors dominantes, des néogrammairiens, qui pratiquent une analyse mécaniste de la transformation des langues. Beaucoup d'entre eux sont aussi de grands amateurs de poésie. Le Cercle s'est vite élargi. R. Jakobson est un spécialiste de la poésie slave, venu de Moscou en 1923. N. Troubetzkoy, également russe, a émigré à Vienne pour fuir la révolution de 1917. Il y enseigne la phonétique (1).

* Journaliste scientifique au magazine *Sciences Humaines*.

** *Sciences Humaines*, hors série n° 30, septembre 2000.

Jan Mukarovsky (1896-1975) est tchèque, et il est, autant qu'un linguiste, un théoricien de l'art et de la poésie. S. Karcevski, encore un Russe, est un linguiste qui a étudié à Genève avec Ferdinand de Saussure.

Les deux sources d'inspiration du Cercle sont les propositions théoriques de F. de Saussure (2), encore peu reconnues, et le formalisme hérité de l'École de Moscou. A cela s'ajoute l'intérêt que R. Jakobson et d'autres portent à la stylistique : distinguer les formes poétiques des formes simplement communicationnelles du langage sera l'un de leurs soucis les plus féconds.

Le manifeste de 1929

Le manifeste de 1929 pose les jalons d'une linguistique ambitieuse : elle considère la langue dans toutes ses dimensions, sonore, morphologique, syntaxique et sémantique (3). La première thèse énonce que la langue doit être conçue comme un système : ses traits n'ont de sens qu'au regard les uns des autres et concourent à un but, communiquer. En conséquence, comme le réclamait F. de Saussure, les faits linguistiques doivent être d'abord considérés dans la synchronie. Ensuite seulement, il est possible d'étudier leur évolution de manière systématique. Il n'y a pas de changement isolé, car la contrainte de communication exige un rééquilibrage permanent. L'intuition du locuteur est la base de l'analyse linguistique : c'est lui qui est capable de dire si une différence est pertinente ou non. Enfin, pour ce qui est du programme, le manifeste des Praguais s'engage à mener à bien une vaste étude compa-

ratrice des langues destinée à en faire apparaître les lois structurales, à commencer par la logique de leur système sonore.

Système de signes, synchronie, fonction de communication : en érigeant ces notions en principes, les Praguais reprenaient des idées déjà formulées par F. de Saussure, par des psychologues de la forme (4), ou même largement admises comme des évidences (la « communication »). Mais c'est leur coalescence au sein d'un projet théorique collectif, inspiré par des modèles rigoureux, qui pose les bases d'une nouvelle linguistique.

Pendant dix ans, le Cercle de Prague fonctionnera sur ces prémisses. R. Jakobson et N. Troubetsky produisent une œuvre qui fonde une nouvelle discipline, la phonologie, c'est-à-dire l'étude des sons pertinents de la langue (5). La phonologie devient le modèle des approches structurales : les oppositions distinctives établies par les opérations de commutation (bateau/rateau) et de permutation (art/rat) sont ses outils de base.

La fin du Cercle

R. Jakobson, parallèlement, commence à élaborer le modèle des « fonctions du langage », qui atteindra sa formulation complète dans les années 40 (voir *encadré ci-contre*). Simultanément, il écrit sur

1. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

2. Voir l'article d'A. Krieg dans cet ouvrage.

3. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

4. Selon ce courant de la psychologie, la perception visuelle organise les données de l'environnement à partir des formes très prégnantes. Percevoir c'est donc projeter sur la réalité des formes ou des configurations connues.

5. *Principes de la phonologie*, Klincksieck, 1939, rééd. 1986.

Les fonctions du langage selon Roman Jakobson

En 1963, le linguiste d'origine russe Roman Jakobson, reprenant le modèle fondamental des théoriciens de l'information, proposa un schéma qui attribuait six fonctions de communication au langage. Par rapport à la simple assertion que le langage sert à communiquer, la proposition de R. Jakobson introduisait l'idée que le langage peut faire plus que coder des messages. Il supposait que chacune des fonctions correspondait spécifiquement à un facteur de l'acte de communication (émetteur, récepteur, canal, code, message, référent). La fonction « émotive » ou « expressive » désigne le fait que le langage permet au locuteur d'exprimer des désirs, des états mentaux (concerne l'émetteur). La fonction « référentielle » : le fait que le langage permet de donner des indications sur l'objet nommé, la situation présente et le contexte (concerne le monde environnant). La fonction « conative » (du latin *conari*, « entreprendre ») : le langage permet d'agir sur autrui (concerne le récepteur). La fonction « poétique » : le langage peut exprimer des qualités esthétiques propres, qui sont la forme du message (concerne le message). La fonction « phatique » : le langage permet d'établir, prolonger ou interrompre une communication (exemple : « Allo », au téléphone, concerne le canal). La fonction « métalinguistique » : le langage permet de parler sur lui-même (comme lorsqu'on dit : « Pour parler ainsi, en d'autres termes », etc., concerne le code).

N.J.

la théorie linguistique. Le Cercle exerce, ces années-là, une influence croissante sur de nombreux linguistes européens : Emile Benveniste, André Tesnières, André Martinet, Viggo Brøndal, Louis Hjelmslev participent à ses travaux. En 1939, l'invasion allemande de la Tchécoslovaquie éclate comme un coup de tonnerre : R. Jakobson fuit au Danemark et les communications avec l'Ouest deviennent difficiles. N. Troubetsky étant mort en 1938, le Cercle disparaît en tant que collectif. Il renaîtra de manière beaucoup plus discrète après la guerre, mais – rideau de fer oblige – n'aura plus le même rayonnement.

Le flambeau structuraliste est repris entre-temps par L. Hjelmslev à Copenhague, R. Jakobson aux États-Unis, A. Martinet en France (6), avec des orientations spécifiques à chacun. La linguistique structurale, à cette époque, cesse d'appartenir à un pays en particulier et se développe en une arborescence de courants qui bientôt se vivront comme concurrents. R. Jakobson a pour étudiants au MIT Noam Chomsky et Morris Halle, qui fondent la grammaire générative (7). Il invite aux

6. Voir l'entretien de A. Martinet dans cet ouvrage.

7. Voir l'article de R. Roycourt dans cet ouvrage.

Etats-Unis A. Martinet, qui se définit de plus en plus comme «fonctionnaliste» et non structuraliste. Bref, la victoire du structuralisme en linguistique signifie que de nouvelles divisions internes peuvent apparaître.

L'importance du Cercle de Prague ne se mesure pas seulement à son incidence sur le renouvellement des études linguistiques. Le rayonnement exercé par ses membres est un facteur

de la diffusion des idées structuralistes dans le champ des sciences humaines, en particulier françaises.

Qu'on le considère comme un simple relais des idées de F. de Saussure, ou comme le véritable inventeur de la méthode structurale, le Cercle de Prague représente un de ces moments collectifs essentiels à ce qu'en histoire des sciences, on appelle un changement de paradigme.

De l'École de Moscou à l'analyse du conte

Née dans le même creuset que la phonologie structurale, l'analyse de récit est un autre déploiement du formalisme russe. Vladimir Propp en est le principal fondateur. Né en 1895, il est membre de l'Opoiaz (Société pour l'étude de la langue poétique) de Leningrad dans les années 20, et étudie le récit folklorique russe. Son œuvre principale, *La Morphologie du conte*, parue en 1928, est une analyse d'une centaine de contes populaires réduits à un répertoire d'actions et de rôles récurrents. V. Propp distingue 31 fonctions et un petit nombre de rôles à partir desquels tous les contes peuvent être générés : par exemple, dans *Le Petit Chaperon rouge*, il y a un héros (le chaperon), un méchant (le loup), un objet de quête (sauver la grand-mère), un adjuvant (les chasseurs) qui facilite la satisfaction du désir du héros, etc. L'action commence toujours par un manque (le départ du chaperon) et finit par la réussite de la quête (ou son échec). Tardivement traduite en anglais (1958) et en français (1970), l'œuvre de V. Propp connaîtra dans les années 60 un succès dépassant largement le cercle des folkloristes. Sa méthode morphologique fonde une discipline, la narratologie, qu'Algirdas J. Greimas articule à la sémiologie structurale. Tzvetan Todorov, Claude Brémond et Roland Barthes s'inspirent des idées de V. Propp et du Cercle de Moscou pour les appliquer à d'autres champs textuels : mythes, récits littéraires, textes de presse (1).

N.J.

1. Voir Points de repère : «Les sémiotiques et leurs applications».

DENIS ROYCOURT*

NOAM CHOMSKY : UNE THÉORIE GÉNÉRATIVE DU LANGAGE**

S'appuyant sur les modèles de l'ordinateur et du code génétique, Noam Chomsky a proposé une théorie du langage qui fournit un modèle d'explication rationnelle des relations entre le cerveau et le langage. La grammaire générative vise à montrer que tous les énoncés de la langue dérivent de structures logiques profondes du psychisme.

LINGUISTE américain, né à Philadelphie en 1928, de parents émigrés russes, Noam Chomsky soutient sa thèse à l'Université de Pennsylvanie en 1945, avant de devenir «assistant professor» au Massachusetts Institute of Technology (MIT), établissement où de jeunes chercheurs de différentes disciplines (logique, linguistique, informatique, philosophie des connaissances...) travaillent ensemble dans une problématique cybernétique (1).

En 1956, Allen Newell et Herbert A. Simon du MIT présentent le premier programme d'intelligence artificielle. Dès l'apparition des ordinateurs, des tentatives sont faites en vue du traitement informatique du langage. Les difficultés rencontrées aiguissent l'intérêt porté au traitement formel des

langues par N. Chomsky. En 1957, il propose une nouvelle théorie du langage. Son projet de constitution d'une grammaire universelle, visant à dégager les structures syntaxiques (2) profondes du langage à partir desquelles se construisent les discours particuliers, va le rendre instantanément célèbre dans le monde de la recherche. Il n'a pas trente ans.

La révolution chomskyenne

En 1957, le psychologue Burrhus F. Skinner publie un ouvrage de près de 500 pages sur le comportement verbal; N. Chomsky lui consacre un compte

* Enseignant, chercheur en sciences de l'éducation.

** *Sciences Humaines*, n° 3, février 1991.

1. Voir mots clés en fin d'ouvrage.

2. *Idem*.

rendu critique de 34 pages, qui paraît en 1959 dans la revue linguistique américaine *Langage*. N. Chomsky y attaque le modèle béhavioriste de la langue considérée comme « système d'habitudes » apprises par répétition et y développe ses propres positions. Ce compte rendu marque l'entrée de N. Chomsky dans les milieux de psychologues. Il va dorénavant profondément les influencer dans leur manière de concevoir la psychologie du langage.

Pendant une bonne vingtaine d'années, la majorité des psycholinguistes vont se servir de ses analyses. L'un d'entre eux, Jacques Mehler, affirmait en 1969 : « *En fait, le déclin du béhaviorisme paraît lié à la naissance de la psycholinguistique moderne.* » Le courant béhavioriste continue ses travaux, mais le programme génératif de N. Chomsky domine les études linguistiques d'une telle façon que ceux qui ne s'y inscrivent pas directement sont minorés, « marginalisés ».

Une conception « générative » de la grammaire

« *Savoir une langue, c'est produire et reconnaître des phrases qui n'ont jamais été utilisées précédemment.* » Pour N. Chomsky, la syntaxe d'une langue est composée d'un stock relativement réduit de phrases de bases ou phrases-noyaux dont toutes les autres phrases de la langue doivent être dérivées par des opérations dites transformatoires (voir encadré en fin d'article). Le linguiste américain, se réclamant de certains courants de la tradition linguistique (les cartésiens, l'École de Port Royal et Willem Von Humboldt), introduit une rupture épistémologique. Il fait

de la linguistique une science théorique. On ne travaille plus sur un corpus de discours, textes, expressions... récoltés empiriquement, mais à partir d'un nombre limité de faits (ici des phrases). De ces faits, on tire une hypothèse : la façon dont la grammaire s'organise. Si l'hypothèse est juste, cette grammaire devra vérifier les faits de départ et prédire de nouveaux faits c'est-à-dire l'ensemble des phrases de la langue étudiée. Il s'agit alors de rendre compte de la formation de l'infinité des phrases correctes d'une langue à partir d'un ensemble fini de règles.

La grande innovation de N. Chomsky, plus encore que l'introduction des transformations, consiste en la notion de « génération » empruntée au logicien E. Post. Pour lui, l'originalité chez l'homme, c'est qu'avec des moyens limités, son esprit peut engendrer un nombre infini de combinaisons. A ce propos, il introduit les notions de « compétence » et de « performance », où la performance serait comme l'actualisation, dans la parole, de la compétence (connaissance implicite de la langue par les locuteurs auditeurs, susceptibles de produire un nombre indéfini de phrases inédites).

Un modèle universel de l'être humain

Pour N. Chomsky, les théories d'apprentissage sont impuissantes à rendre compte de l'acquisition du langage. Il soutient que l'enfant « révèle » son langage au contact du parler adulte, constitué essentiellement de bribes d'énoncés, d'énonciations lacunaires, de discours interrompus, en postulant l'existence

d'une « grammaire universelle », génétiquement déterminée par les structures neuroniques propres à l'espèce humaine. « *Toute structure surgit de l'intérieur.* » Le milieu révèle cette structure. Pour lui, l'humanité est donc homogène dans sa structure linguistique comme elle l'est dans sa biologie. Ce qui explique qu'aucune difficulté de traduction n'est insurmontable au sein de l'espèce humaine. « *Ce qui retient davantage mon propre intérêt, c'est de pouvoir découvrir à travers l'étude du langage, des principes abstraits qui gouvernent sa structure et son emploi. Ces structures sont universelles selon une nécessité biologique et pas simplement par accident historique. Elles découlent des caractéristiques mentales de l'espèce.* »

N. Chomsky ne cache pas que sa thèse s'est imposée en concomitance avec la découverte du code génétique au début des années 50. D'ailleurs, il propose d'étudier l'acquisition des structures cognitives, tel le langage, à peu près comme on étudie un organe physique complexe.

Difficultés

et évolutions des modèles

Dès son origine, la grammaire générative a rencontré les critiques des autres courants de la recherche linguistique.

Abstraction excessive pour certains structuralistes américains ou linguistes de l'école française comme Georges Mounin : « *La grammaire générative opère avec un formalisme mathématique dont la lourdeur est sans commune mesure avec les résultats qu'elle obtient.*... »

Pour les théoriciens de l'intention de communication comme John R. Searle,

selon lequel une parole ne peut se comprendre indépendamment du sens qu'elle véhicule.

Ces critiques ont peu affecté les thèses de N. Chomsky. Elles lui permettent au contraire d'approfondir et d'affirmer son argumentation. Plus conséquentes vont être les difficultés posées par la conceptualisation des données empiriques ou l'utilisation pratique des modèles théoriques.

Ainsi N. Chomsky va devoir modifier assez profondément ces derniers. Dans une première présentation, les modèles générativistes proposaient une conception extrêmement « spécifiante » (transformations nombreuses et très spécialisées) et « chronologique » des transformations (la structure profonde « précède » la structure de surface, parce qu'elle « explique » celle-ci). Ils vont être presque entièrement abandonnés au profit d'une conception non spécifiante (transformations peu nombreuses) et simultanée.

Aujourd'hui, la grammaire générative, même dans ses révisions successives, est jugée déficiente dans certains de ses postulats essentiels et n'occupe plus une place dominante parmi les théories linguistiques. De fait, le projet initial de recréer les multiples formes du discours, à partir d'une structure sous-jacente, s'est révélé peu opérant. Néanmoins, les thèses de N. Chomsky, qui sont aujourd'hui banalisées parmi les nombreux modèles des sciences cognitives et de l'intelligence artificielle, ont, par l'originalité, l'étendue et l'ambition de leur analyse empirique et par l'attention portée aux problèmes de théorisation, marqué la linguistique moderne.

L'introuvable modèle de la grammaire générative

Le projet de Noam Chomsky consiste à établir quelques structures fondamentales qui seraient à la base de toutes les langues du monde (plus exactement de toutes les grammaires du monde). L'ambition du linguiste est de fournir un modèle de grammaire qui soit à la fois « universel » et « génératif ».

- Universel, car il existerait – au-delà des grammaires « de surface » (propre à chaque langue) – des règles syntaxiques communes à toutes les langues du monde.

- Génératif, car ces règles permettent de produire, (de « générer ») tous les énoncés d'une langue, des phrases les plus simples aux plus complexes.

Pour construire son modèle, N. Chomsky part à la recherche de « constituants » fondamentaux et de règles de production qui les unissent entre eux.

Soit la phrase :

« Le boulanger fait du pain ». Elle peut être décomposée en :

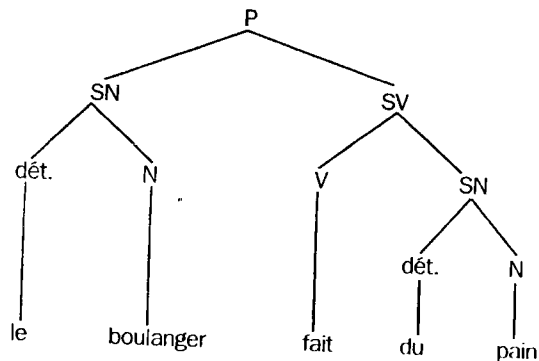
1) « Le boulanger » = S.N. (syntagme (1) nominal), et

2) « fait du pain » = S.V. (syntagme verbal).

Cette phrase sera décrite sous la forme

$P \rightarrow SN + SV$

ou sous forme d'un arbre



Il est facile de transformer la phrase par « le pain est fait par le boulanger » en permutant les termes (règles de réécritures et de transformation). L'espoir de N. Chomsky sera de trouver ainsi quelques règles permettant de générer toutes les formes de phrases grammaticalement correctes.

N. Chomsky affirme les principes généraux de sa grammaire générative en 1957 dans *Structures syntaxiques* (trad. fr. 1979, Seuil). Cela aboutit, dans les années suivantes, à la construc-

tion d'un modèle, connu sous le nom de « Théorie standard », formulé dans *Aspects de la théorie syntaxique* en 1965 (trad. fr. 1971, Seuil). Cette théorie repose sur le principe d'une totale autonomie de la grammaire par rapport à la sémantique (2).

Mais N. Chomsky s'est heurté à des difficultés et s'est vu contraint de remanier et d'étendre son modèle pour faire entrer certaines phrases rétives. Par exemple, la phrase « le boulanger a été fait par le pain » est correcte grammaticalement mais n'a aucun sens. Cela oblige N. Chomsky à envisager de façon différente les liens entre sémantique et grammaire, et d'abandonner la théorie des phrases-noyaux. Il va reprendre son modèle plusieurs fois :

- La première nouvelle mouture de sa théorie est nommée « Théorie standard étendue » (TSE), formulée dans *Questions de sémantiques* (1970, trad. fr. 1975, Seuil), *Réflexions sur le langage* (1970, trad. fr. 1975, Flammarion) et *Dialogues avec Mitsou Ronat* (1979, trad. fr. 1992, Flammarion). Ce remaniement a eu lieu sur fond de crise ouverte avec certains de ses anciens élèves, tenants de la « sémantique générative ».

- A son tour, le modèle de la TSE présente des failles et fait l'objet de critiques. Ce qui conduira N. Chomsky à une reconstruction totale de sa théorie, présentée dans les années 1980 sous le nom « théorie des principes et des paramètres », et centrée autour de la notion de grammaire universelle (*La Nouvelle Syntaxe*, 1982, trad. fr. 1987, Seuil).

- Puis, il tente de simplifier son modèle précédent, dont les hypothèses ne cessaient de proliférer. Au début des années 1990, un « programme minimaliste » est ébauché (*The Minimalist Program*, MIT Press, 1995).

Au total, N. Chomsky aura donc formulé plusieurs versions de sa théorie, sans être parvenu, près de cinquante ans après les premières ébauches à fournir un modèle satisfaisant de grammaire générative.

JEAN-FRANÇOIS DORTIER

1. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

2. *Idem*.

À LA RECHERCHE DE LA GRAMMAIRE UNIVERSELLE

ENTRETIEN AVEC JEAN-YVES POLLOCK*

Mettre à jour, au-delà de la diversité des langues, la grammaire inconsciente de tout locuteur humain. Tel est le principal projet de la linguistique générativiste.

Sciences Humaines : Quelle est la différence fondamentale entre la syntaxe (1) que vous pratiquez et celle que l'on enseigne à l'école ?

Jean-Yves Pollock : La grammaire que l'on enseigne à l'école a pour but, essentiellement, de faire acquérir aux enfants la maîtrise de l'orthographe grammaticale. Son objectif est donc d'abord didactique et normatif : il s'agit de faire en sorte que les enfants accordent bien les participes selon les critères de l'orthographe usuelle. La syntaxe que je pratique est à la fois formelle et descriptive. Elle entend décrire l'ensemble des phénomènes qui président, par exemple, à l'ordre des mots dans les phrases telles qu'elles sont produites et comprises par un locuteur ordinaire. Il y a donc une différence de but et de point de vue : mon but est beaucoup plus large que celui des grammaires scolaires. Il s'agit de rendre compte de l'ensemble des phénomènes syntaxiques des langues, et pas seulement de ceux qui sont les plus difficiles ou les plus irréguliers. L'idée est que les locuteurs francophones, ou ceux de n'importe quelle langue, lorsqu'ils parlent, mettent en jeu un ensemble de règles et de principes qui préside notamment à l'ordre des mots des phrases qu'ils utilisent. Mon but, en tant que syntacticien, est de mettre à jour de façon explicite ces principes qui règlent ce que j'appellerai donc la grammaire « interne », inconsciente, de chaque locuteur.

* Professeur à l'Université de Picardie et directeur de recherche à l'Université Paris-VIII. Il a publié notamment :
Langage et Cognition : Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative, Puf, 1998.

SH : Il ne s'agit donc pas d'explorer une syntaxe particulière à une langue, mais une syntaxe qui serait commune à toutes les langues ?

J.-Y.P. : En fait, on s'aperçoit qu'il est impossible de parler de « syntaxe française » *stricto sensu*. Le fonctionnement du français est régi par des principes qui sont très largement communs aux langues romanes, et au-delà des langues romanes, à beaucoup de langues non apparentées. La grammaire générative tente depuis près de cinquante ans de montrer qu'il

existe un stock d'invariants, qu'on appellera «grammaire universelle», commun à différentes langues, sinon à toutes : le français, l'anglais, l'allemand, les langues scandinaves, mais aussi les langues sémitiques, amérindiennes, africaines, etc. Je peux donner un exemple de cela : en français, on peut séparer certains types de quantifieurs comme «tous» du groupe nominal qu'il quantifie. On peut dire «j'ai vu tous les garçons», mais aussi «je les ai tous vus», ou «tous» et «les» ne sont pas adjacents. On peut même dire «j'ai tous voulu les voir», ou «tous» est séparé du pronom qu'il quantifie («les») par une proposition («tous» est dans la proposition qui contient le verbe «vouloir» et il quantifie dans la proposition infinitive qui contient «les»). On peut avoir des choses comme «il a tous dû les rencontrer», «il aurait tous fallu pouvoir les lire». On peut aussi dire, de façon plus familière, «il faut tous qu'ils partent», où «tous» quantifie le sujet «ils» d'une proposition subordonnée au mode subjonctif.

Dans tous ces cas, «tous» est séparé de ce qu'il quantifie, le pronom «les», par un membre de phrase. Il y a donc une certaine latitude de positionnement de «tous» par rapport au pronom qu'il quantifie. Mais cela n'est vrai que des pronoms : on ne peut pas dire en français «j'ai tous vu les enfants», on est obligé de dire «j'ai vu tous les enfants». Première limitation curieuse : les quantifieurs comme «tous» peuvent quantifier à distance des pronoms, mais pas des groupes nominaux pleins, comme «les enfants». Seconde limitation : on peut «séparer» le quantifieur et son pronom par des subordonnées infinitives ou subjonctives, comme nous venons de le voir, mais pas par une subordonnée à l'indicatif : il est beaucoup plus difficile de dire «je crois tous qu'ils partent» que de dire «il faut tous qu'ils partent».

Maintenant, est-ce que ces restrictions sont spécifiques au français ? Il s'avère que non. Par exemple, en mohawk, langue amérindienne étudiée en détail par le linguiste américain Mark Baker, on trouve les mêmes contraintes. Il y a évidemment beaucoup de différences entre ces deux langues : l'ordre des mots en mohawk est très libre, le verbe contient des groupes nominaux incorporés et des suffixes de personne qui s'accordent avec l'objet ou même l'objet indirect, etc. Il y a toutes sortes de différences massives entre le mohawk et le français. Mais en mohawk aussi on peut avoir des quantifieurs flottants comme «tous», et on les a exactement dans les mêmes condi-

tions qu'en français ; l'équivalent de «tous» en mohawk peut quantifier à distance un pronom, mais pas un groupe nominal, et il peut en être séparé par une infinitive ou une subjonctive mais pas par une indicative.

Que penser quand on constate ce genre de choses ? Il est hors de question de dire que c'est parce que le mohawk, langue amérindienne, et le français sont apparentés d'une manière ou d'une autre ! On fait donc l'hypothèse que les contraintes qui régissent le déplacement de quantifieurs comme «tous» en français et en mohawk sont les mêmes, parce qu'elles reflètent des propriétés universelles du langage.

SH : Dans quel langage peut-on exprimer ces principes qui n'appartiennent, en particulier, à aucune des langues étudiées ?

J.-Y.P. : Ce langage de description prend la forme de représentations géométriques et de computations (2) définies sur ces représentations. Une des idées fondamentales, c'est que les phrases ne sont pas simplement des suites de mots enfilés comme des perles sur un fil, mais que les mots se regroupent en constituants hiérarchisés et emboîtés les uns dans les autres. «Elle a frappé l'homme avec un parapluie» n'a pas le même sens selon que je groupe «avec un parapluie» avec le complément «homme» ou non. On commence à très bien connaître les représentations géométriques qui sont universellement présentes dans les langues : elles sont binaires, elles branchent de gauche à droite, elles s'enchâssent de gauche à droite. Une partie du langage de description est donc fournie par ce type de représentations géométriques.

SH : Qu'est-ce qui autorise ce niveau élevé de généralité ? On ne peut pas envisager de comparer l'ensemble des 6 000 langues disponibles dans le monde à propos de chacune des règles. Est-ce qu'on se contente de comparer de grandes familles de langues ?

J.-Y.P. : La tendance naturelle des linguistes est de travailler sur les langues qu'ils maîtrisent le mieux et de faire des comparaisons fines sur ces langues. Puis, ils font des hypothèses qu'ils espèrent générales et qu'ils imputent à la grammaire universelle dont je parlais tout à l'heure, si aucune autre hypothèse plausible ne parvient à expliquer les faits. Par exemple, l'analyse de la similarité de fonctionnement des quantifieurs déplaçables en mohawk d'un côté et en français de l'autre pourrait être invalidée par l'étude de la 6001^e langue.

En attendant, on admettra que les contraintes qui régissent les deux langues sont candidates à l'universalité.

Donc, on fonctionne sur quelques langues, on fait des hypothèses raisonnables, et si on les juge vraiment telles, on les attribue conjecturalement à la grammaire universelle, quitte à réviser les conclusions si l'étude ultérieure d'autres langues montrait que ça n'était pas vrai. Par ailleurs, on fait l'hypothèse que toutes les langues ont le même statut : le français, le russe, l'espagnol, mais aussi les dialectes de l'Italie du Nord et le mohawk sont aussi riches, aussi diversifiés, aussi révélateurs du fonctionnement de la faculté de langage. Voilà l'idée que les linguistes de mon école se font des fonctionnements du langage : lorsqu'on étudie une langue particulière, on étudie aussi *ipso facto* une propriété générale de l'espèce humaine qu'on appelle la faculté de langage, et cette faculté de langage est définie par toutes sortes de principes et règles syntaxiques.

SH : Sur quel genre de matériau travaillez-vous ? Du langage parlé, de l'écrit, des exemples choisis ?

J.-Y.P. : On travaille sur tout ce qui vient, sur tout ce qui est disponible, sur l'intuition. Si je travaille sur le français et sur l'anglais, je peux interroger mes propres intuitions, que je peux corriger en demandant leur avis aux membres de ma famille ou à d'autres locuteurs. Quand je travaille sur des langues que je ne parle pas de première main, je passe mon temps à envoyer des messages électroniques à mes collègues qui parlent ces langues pour leur demander ce qu'ils pensent de telle phrase ou de telle autre.

J'ai travaillé récemment sur la syntaxe de l'interrogation, et je me suis interrogé sur les propriétés du « que » interrogatif français. Il s'oppose à « où », « quand », « comment » en ceci qu'il requiert un certain type d'inversion. Je peux dire « comment y va ? » en français populaire, mais je ne peux pas dire « que il a mangé ? ». Il faut dire « qu'a-t-il mangé ? ». A première vue, c'est une particularité du français. Pourtant, le portugais a la même restriction. J'ai lu d'abord les travaux sur le portugais, puis j'ai travaillé avec une collègue de Lisbonne, Manuela Ambar, qui est locuteur natif du portugais. Elle m'a renseigné sur les propriétés subtiles du « que » portugais. Puis je suis allé voir avec des collègues de Padoue (Italie) comment fonctionnait le « que » dans un dialecte de Venétie du Nord, le bellunese. A partir d'une thèse d'un jeune linguiste, Nicola Munaro,

nous avons constaté qu'en bellunese, on doit dire « a-t-il mangé que ? », mais qu'on ne peut pas dire « qu'a-t-il mangé ? », ce qui est l'inverse de la situation en français. Nicola Munaro, Cecilia Poletto et moi avons depuis publié un article qui montre qu'on peut déduire le fonctionnement en apparence totalement bizarre du « que » français, du « que » portugais, du « che » bellunese de structures communes à toutes les langues romanes et de très petites variations dans, par exemple, l'existence ou non d'une classe de suffixes interrogatifs pronominaux qui existe en bellunese mais pas en français ou en portugais. Nous avons ramené des différences empiriques apparemment complètement bizarres à une différence tout à fait compréhensible couplée à une structure syntaxique commune au moins aux langues romanes. On passe, comme on le fait toujours dans les études empiriques, de la constatation de faits à la formulation de règles. Expliquer en science, c'est ramener la complexité du visible à de l'invisible simple. Sur ce point, le linguiste n'est pas différent du physicien.

Propos recueillis par
NICOLAS JOURNET

(Sciences Humaines, hors série n° 27, décembre 1999/janvier 2000)

1. Voir les mots clés en fin d'ouvrage.

2. *Idem*.

